

document de travail

novembre 2006 | 35

La formation professionnelle en secteur informel Rapport sur l'enquête terrain en Angola

Etude réalisée avec le soutien du ministère français des Affaires étrangères

Version provisoire

Richard Walther, Consultant ITG (walter.richard@wanadoo.fr)



Département de la Recherche

Agence Française de Développement 5 rue Roland Barthes
Direction de la Stratégie 75012 Paris - France
Département de la Recherche www.afd.fr

Sommaire

Avant-propos	5
<hr/>	
1. Introduction : l'Angola, un pays en reconstruction	6
1.1 Pourquoi l'Angola ?	6
1.2 Les richesses et limites de l'enquête	7
<hr/>	
2. Les défis économiques et sociaux du pays	8
2.1 Une forte croissance essentiellement tirée par les revenus pétroliers	8
2.1.1 Une économie basée sur les industries extractives	8
2.1.2 Les contributions des autres secteurs	9
2.2 Une situation sociale en contrepoint de la croissance économique	10
2.2.1 Une forte pression démographique	10
2.2.2 Un développement humain en stagnation	11
2.2.3 Un marché du travail pauvre en offre d'emplois	12
2.3 Un système éducatif en recherche de qualité	14
2.4 Un enseignement et une formation professionnelle fortement centrés sur l'emploi formel	15
2.4.1 Les bases de la politique actuelle de formation et d'emploi	15
2.4.2 Le réseau des centres de formation	16
<hr/>	
3. La situation post-conflit du secteur informel de l'Angola	18
3.1 Un pays fortement marqué par les séquelles de la guerre civile	18
3.1.1 La désorganisation des activités agricoles	18
3.1.2 Une forte déstructuration du tissu industriel	19
3.1.3 La « production » de générations vulnérables et fragiles	19
3.2 Les héritages de l'histoire politique et économique	21
3.2.1 L'impact sur le secteur informel d'une économie centrée sur l'exploitation des ressources	21
3.2.2 L'effet sur le secteur informel d'une économie longtemps dirigiste	22
<hr/>	
4. Les spécificités du secteur informel angolais	24
4.1 Un secteur fortement engagé dans la lutte contre la pauvreté	24
4.1.1 Une approche multiforme du secteur	24
4.1.2 Un secteur essentiellement urbain et d'auto-emploi	25
4.1.3 Une population d'actifs fortement vulnérable	26
<hr/>	
5. Les dynamiques de formation à l'œuvre en secteur informel	28
5.1 Les actions d'insertion au bénéfice des populations vulnérables	28
5.1.1 Les actions de l'IRSEM au bénéfice des ex-combattants	29
5.1.2 Le parcours de professionnalisation d'Handicap International	30
5.1.3 Le lancement des coopératives de micro-activités	32
5.1.4 Les programmes de développement rural	33
5.2 Les stratégies publiques d'accès au marché du travail	33

5.2.1	Une loi ciblée sur l'insertion dans l'emploi et l'auto-emploi	34
5.2.2	Les actions publiques spécifiquement ciblées sur le secteur informel	35
5.3	Le soutien financier et managérial à l'entrepreneuriat informel	36
5.3.1	Le lancement du microcrédit en secteur informel	36
5.3.2	Le fonctionnement modélisé de financement et de gestion	36
5.3.3	Du financement à la reconnaissance des acquis du secteur	37
5.4	L'intervention d'éducation et de formation dans un quartier péri-urbain de Luanda	37
5.4.1	Les itinéraires accompagnés d'éducation et de formation	38
5.4.2	Les modes de dynamisation du secteur informel	38
5.5	Les activités sociales des entreprises du pétrole	39
5.5.1	Le partenariat PNUD/Chevron au bénéfice des petites entreprises	39
5.5.2	Le ciblage de l'action Total sur le secteur informel	41
5.5.3	L'ouverture sociale du centre polyvalent WAPO	41
5.6	Les interventions des bailleurs de fonds	42
5.6.1	Une analyse synergique des moteurs du changement	42
5.6.2	L'action d'USAID en faveur du développement de la micro-activité	42
5.6.3	Le projet de formation en horticulture de la coopération française et européenne	43
6.	Les perspectives d'évolution et d'action	45
6.1	Valoriser plutôt que minorer le rôle de l'économie informelle	45
6.1.1	Appuyer la réorganisation des marchés informels	46
6.1.2	Inscrire le secteur informel dans les politiques de reconstruction	46
6.2	Mieux orienter le champ éducatif et la formation professionnelle	47
6.2.1	Qualifier davantage l'éducation pour tous	47
6.2.2	Valoriser la formation professionnelle par rapport à l'enseignement général et technique	48
6.3	Davantage investir dans la formation du secteur informel	49
6.3.1	Cibler les efforts de formation sur les jeunes et les actifs déjà au travail	49
6.3.2	Valoriser les acteurs et les innovations du secteur informel	50
Conclusion		52
Liste des sigles et abréviations		53
Bibliographie		55

Liste des graphiques

1.	Croissance annuelle du PID (en %)	8
2.	Répartitions par pourcentage de l'emploi – 2000/2001	26

Liste des tableaux

1.	Ventilation sectorielle du PIB en 2004 (en %)	10
2.	Evolution de la population entre 1990 et 2003	10
3.	Evolution de l'indice IDH et du PIB par habitant/en dollars	11
4.	Indice de développement humain 2004	12
5.	Population active	13
6.	Taux d'alphabétisme, une comparaison internationale	14
7.	Taux net de scolarisation dans le primaire et dans le secondaire	14
8.	Agrégats familiaux dont les chefs de famille sont employés dans le secteur informel selon la catégorie du chef de l'agrégat familial	25
9.	Impact de l'économie informelle sur la réduction de la pauvreté	26

Avant-propos

Le présent rapport est partie intégrante du travail d'enquête et d'analyse lancé par le département de la Recherche de l'Agence Française de Développement (AFD) sur la formation en secteur informel dans cinq pays d'Afrique : Afrique du Sud, Bénin, Cameroun, Maroc et Sénégal. Il a été commandité par le ministère des Affaires étrangères à partir des hypothèses de travail qui ont valu pour l'ensemble des autres pays enquêtés. Il vient également en complément du rapport sur l'Éthiopie qui a été réalisé pour le compte de la coopération allemande (GTZ) et qui s'est lui aussi inscrit dans le cadre méthodologique de recherche défini par l'AFD.

L'enquête terrain en Angola a été effectuée grâce à l'assistance très soutenue de l'Ambassade de France. Elle n'aurait pas pu cependant atteindre les objectifs visés sans le concours des experts de la société HRD (*Human Resources Development*), M. Emilio Ferreira et Fernando Madeira, qui ont aidé la mission d'enquête à décrypter les subtilités de certaines situations et relations d'expériences et surtout à convaincre certains interlocuteurs peu dispo-

nibles de bien vouloir apporter à la Mission les informations et analyses relevant de leur champ de compétence.

L'enquête a bénéficié de l'expertise d'Anna Sofia Manzoni. Elle a permis d'identifier préalablement les interlocuteurs angolais les plus légitimes dans le domaine étudié et apporté son concours à l'identification des sources documentaires sur le sujet. Elle a également bénéficié de l'aide précieuse d'Abel Piqueras Candela, de l'Union européenne, qui a accepté de faire une lecture critique du rapport final et de vérifier notamment la correspondance des sources citées avec les évolutions les plus récentes des domaines de l'éducation et de la formation professionnelle du pays.

Le présent rapport a enfin eu accès à une documentation très fournie et très utile grâce notamment aux interlocuteurs de la délégation de l'Union européenne, du PNUD, de DW, d'USAID et d'IDIA. Qu'ils en soient vivement remerciés.

Avertissement

Les analyses et conclusions de ce document sont formulées sous la responsabilité de son auteur. Elles ne reflètent pas nécessairement le point de vue officiel du ministère des Affaires étrangères et de l'AFD.

1. Introduction : l'Angola, un pays en reconstruction

L'enquête en Angola est la dernière d'une série de missions de terrain effectuées dans sept pays d'Afrique dont l'Afrique du Sud, le Bénin, le Cameroun, l'Éthiopie, le Maroc et le Sénégal. Elle constitue à cet égard un cas d'étude tout à fait important dans la mesure où ce pays présente tout à la fois un contexte économique et une situation du secteur

informel qui sont bien distincts de ceux constatés dans les autres pays. Elle apporte de ce fait une contribution spécifique à la problématique de dynamisation du secteur informel au moyen de la formation tout en confortant par ailleurs un certain nombre de grands constats soulignés dans les différents rapports pays.

1.1 Pourquoi l'Angola ?

Le choix de l'Angola parmi les pays de l'échantillon de l'enquête terrain a été fait pour de multiples raisons. Il tient d'abord au fait que l'étude sur la formation en secteur informel aurait été incomplète sinon moins pertinente si elle avait omis de s'intéresser à un pays présentant des caractéristiques complémentaires aux autres pays étudiés.

- Un pays qui fait partie du monde lusophone et qui, de ce fait, a connu une histoire et des imprégnations différentes par rapport aux pays francophones, mais également par rapport à l'Afrique du Sud et l'Éthiopie ;
- un pays qui a connu plus tardivement que les autres l'accession à l'indépendance et qui a vécu, suite à la période coloniale, une ère de conflits internes eux-mêmes alimentés sinon envenimés par des influences externes désireuses de prendre pied dans un pays présentant des enjeux économiques et politiques considérables ;
- un pays qui, contrairement aux autres pays de l'échantillon, présente le paradoxe d'être un des pays africains les plus riches en ressources naturelles (deuxième producteur de pétrole après le Nigeria) et un des plus

pauvres au classement de l'indice de développement humain.

Toutes ces raisons, auxquelles s'ajoutent les nombreux défis liés à la reconstruction d'un pays tout juste sorti d'une guerre civile longue et meurtrière et qui a connu le déplacement de plus de 25 % de sa population, ont justifié son intégration tardive dans l'échantillon de l'étude.

Le choix de l'Angola a aussi pu se faire grâce au partenariat de travail et à la coopération étroite entre l'Agence Française de Développement et le ministère des Affaires étrangères français. Ce partenariat dans le domaine de la recherche fait suite à celui de l'AFD avec la coopération allemande (GTZ) sur l'Éthiopie. Il illustre clairement les objectifs poursuivis par l'étude sur la formation professionnelle en secteur informel : élargir au travers de coopérations avec des institutions partenaires, le champ de ses investigations dans les pays d'Afrique de manière à rendre compte, avec le plus de justesse possible, de la situation du secteur informel dans les pays en développement et, plus précisément encore, des différents rôles que peut jouer la formation professionnelle pour dynamiser le secteur.

1.2 Les richesses et limites de l'enquête

L'enquête en Angola s'est déroulée du 15 au 23 octobre 2006. Elle a fait surgir un certain nombre de questionnements que ce rapport devra éclaircir :

- tout d'abord, elle a, pour la première fois depuis le début de l'étude, permis d'identifier un lien étroit lié entre l'identité et le développement du secteur informel et une situation de guerre qui a déconstruit les institutions et repères existants et promu, par le fait même, un espace d'activités sans lequel les personnes démunies et déplacées n'auraient jamais pu survivre ou subsister ;
- ensuite, elle a mis clairement en contraste une économie basée sur la richesse d'exportation des industries extractives (pétrole et diamants) et une économie fondée sur l'importation massive des produits de consommation et des services et leur commercialisation quasi-exclusive dans le cadre de système d'échanges essentiellement informels ;
- enfin, elle a identifié l'existence de deux points de vue divergents sur le rôle du secteur informel dans la phase de reconstruction du pays. Celui des pouvoirs publics soucieux de faire baisser sinon de faire disparaître les activités informelles au moyen de cette reconstruction et, notamment, du développement d'industries riches

en création d'emplois, et celui de certains acteurs intervenant sur le terrain et désireux de s'appuyer sur les biens, valeurs et compétences des actifs de l'économie informelle pour effectuer différemment cette même reconstruction.

L'enquête terrain en Angola présente la faiblesse, comparée à celles effectuées dans les autres pays, de ne pas avoir pu, malgré les tentatives faites dans ce sens, rencontrer les acteurs et bénéficiaires directs de l'économie informelle. La raison est le manque d'organisation de ces acteurs et la difficulté à en identifier des représentants légitimes. Elle tient également au fait que la société civile, qui a été affaiblie par de longues années de guerre, mais également par des systèmes politiques dirigistes et centralisés, n'a pas encore d'existence réellement visible et structurée. Elle est en fin de compte le résultat d'un positionnement des responsables institutionnels qui préfèrent mettre en avant les intentions et promesses de leurs actions plutôt que de croire en la dynamique de développement possible du secteur informel bien que celui-ci constitue pour les deux tiers de la population urbaine la seule alternative pour lutter contre la pauvreté économique et l'exclusion sociale.

2. Les défis économiques et sociaux du pays

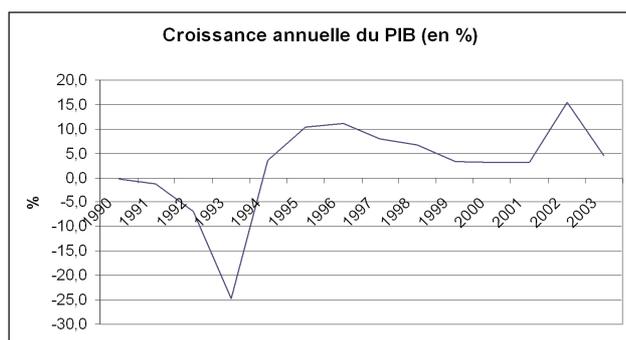
L'Angola est en 2006 un pays très contrasté tant au niveau économique que social. En effet, la forte augmentation du produit intérieur relatif à la plupart des pays subsahariens n'est pas le reflet d'une évolution globale positive de l'économie angolaise, mais le résultat quasi exclusif de l'effet des industries extractives sur la croissance de cette économie.

L'évolution très significative du PIB par habitant n'empêche pas par ailleurs qu'environ deux tiers de la population du pays vivent en-dessous du seuil de pauvreté. Elle met en évidence l'importance de l'effort à accomplir par le pays pour partager les revenus et surtout sortir des déficits alimentaires et d'emploi provoqués par de longues années de guerre civile.

2.1 Une forte croissance essentiellement tirée par les revenus pétroliers

Après avoir connu des fluctuations d'une amplitude considérable au cours des vingt dernières années due notamment aux années de guerre, la croissance de l'Angola a fortement augmenté ces dernières années. Elle a dépassé 11 % en 2004 et devrait s'établir selon le FMI, à 20,6 % en 2005 mais retomber à 14,6 % en 2006¹.

Graphique 1. Croissance annuelle du PIB (en %)



Source : Banque mondiale, (2005), World Development Indicators.

2.1.1 Une économie basée sur les industries extractives

Cette croissance exponentielle a été favorisée par un retour à la paix en 2002 avec la signature d'un cessez-le feu entre forces armées et rebelles après vingt-sept années de guerre civile. Elle a été majoritairement stimulée par la flambée des cours internationaux du pétrole, le pétrole constituant le principal moteur de l'économie angolaise. Selon les données de l'OCDE², la part du pétrole dans le PIB aurait dépassé les 52 %, la production atteignant 1,2 million de barils par jour pour cette année et devant excéder 2,1 millions de barils par jour en 2008. Le seul secteur pétrolier assure ainsi à lui seul 78 % des recettes publiques et contribue à hauteur de 93 % des exportations. L'extraction du diamant, dont l'Angola est le quatrième producteur mondial, constitue la deuxième source de recettes d'exportation derrière le pétrole (environ 6 % du total), avec une production s'élevant à 892,7 millions de dollars en 2005³. Les deux industries rapportent ainsi la quasi-totalité des recettes budgétaires et des devises du pays.

¹ IMF (2006), Article IV Consultation with Angola.

² OCDE/BafD (2006), Perspectives économiques en Afrique 2005/2006, Angola.

³ Op. cit.

Malgré ses recettes pétrolières importantes qui expliquent l'explosion de sa croissance, l'Angola reste confronté aux défis importants de la reconstruction de son agriculture et de son industrie et plus largement à son incapacité actuelle à produire les biens et les services dont le pays a besoin. L'importation massive de ces derniers obère largement les excédents budgétaires obtenus grâce aux industries extractives. La manne pétrolière bénéficie par ailleurs très peu à la population en raison de la faiblesse des liens entre le secteur pétrolier et le reste de l'économie, de son impact limité sur l'emploi (5 % de la population est active dans le secteur⁴) et du manque de transparence dans la gestion de ses recettes. La situation du secteur des diamants est légèrement différente, du fait de l'apparition depuis les années 1990 de nombreux petits exploitants informels, les *garimpeiros*⁵.

Selon plusieurs interlocuteurs rencontrés, la politique de privatisation en cours a suscité la création d'un tissu de petites et moyennes entreprises qui ont été appropriées par une élite économique et politique et profitent peu à l'économie du pays en termes de développement et d'emplois.

2.1.2 Les contributions des autres secteurs

La contribution des autres secteurs d'activité à l'économie du pays peut être résumée comme suit :

- l'agriculture contribue à raison de 9,1 % (chiffre 2004) à la réalisation du PIB et occupe seulement 3 % des terres arables. Elle a de fait été lourdement affectée par des années de guerre, en raison des difficultés d'approvisionnement en semence et en intrants, mais aussi du fait de la présence de mines sur l'ensemble du territoire. Cette situation explique pourquoi l'Angola souffre d'un grave déficit alimentaire (625 000 tonnes par an), poussant le pays à importer pour couvrir les trois quarts de ses besoins alimentaires ;
- le secteur de la construction, qui représente 4 % du PIB, a progressé de 10 % en 2005 grâce notamment au lancement de grands projets de réhabilitation des infrastructures routières, ferroviaires, aéroportuaires et hydro-électriques du pays suscités par la signature des accords de paix en avril 2002. Il aurait également

profité du mini-boom de l'immobilier résidentiel et de bureaux à Luanda (dont notamment quelques gratte-ciels pour des compagnies pétrolières)⁶ ;

- le secteur des services contribue pour un quart à la production intérieure. Il s'est développé fortement en 2005, notamment dans le domaine de la téléphonie mobile (apparition d'un second opérateur) et dans celui du secteur financier et bancaire (un des plus rentables et connaissant une des plus fortes croissances au monde⁷) ;
- les industries autres que celles du pétrole et du diamant sont l'agroalimentaire, les boissons et le textile. Elles ont progressé de 9 % en 2005 tout en restant en-dessous de la place qu'elles occupaient durant la guerre civile ;
- dans le secteur de la pêche, l'Angola dispose d'un potentiel halieutique considérable. A l'indépendance, le pays était le deuxième exportateur de poisson d'Afrique, avec une production annuelle de l'ordre de 400 000 tonnes. Ceci dit, la surexploitation actuelle des ressources par des bateaux-usines étrangers pêchant de manière non régulée provoque une baisse inquiétante des stocks, mettant ainsi en péril le revenu futur de nombreux villages côtiers. Si le secteur contribue actuellement peu au revenu national, le gouvernement a exprimé sa volonté de mieux le réguler et de soutenir le développement de la pêche artisanale⁸.

⁴ Selon les données de la Banque mondiale.

⁵ World Bank (2006) Angola, Country Economic Memorandum, Oil, Broad-Based Growth and Equity.

⁶ MINEFI-DREE/TRESOR (2004), Le secteur du BTP en Angola. OECD/BaFD, op. cit.

⁷ Banking Survey Angola 2006.

⁸ UNDP (2005), Economic Report on Angola in 2002-2004.

Tableau 1. Ventilation sectorielle du PIB en 2004 (en %)

	en % du PIB angolais en 2004 Source : BafD/OCDE 2006	en % du PIB angolais en 2004 Source : ministère angolais du Plan (2006)
Agriculture, sylviculture et pêche	9	9,1
Hydrocarbures et gaz	54	52,6
Diamants	5	5
BTP	4	4
Commerce de gros et de détail	16	16,8
Autres services	8	8,2
Industries manufacturières	4	4,2

2.2 Une situation sociale en contrepoint de la croissance économique

Il est difficile de comprendre la situation humaine et sociale de l'Angola sans rappeler que la guerre qui a duré de 1975 à 2002 a causé la mort d'environ 1 million de personnes sur une population qui approchait alors les 12 millions et provoqué le déplacement de 25 % de la population. Le défi de la paix acquise est de reconstruire le pays, de réintégrer les réfugiés et de réinsérer les anciens combattants⁹. Il est également prévu de reconstruire tous les réseaux de communication et toute l'infrastructure sociale.

2.2.1 Une forte pression démographique

Les données démographiques disponibles font état d'une population en croissance forte (entre 3,1 et 3,2 %) et d'une population jeune puisque les moins de 20 ans représente 60 % de la population globale. Elles montrent également une augmentation constante de la population urbaine due partiellement à la fuite des combats durant la guerre et au phénomène d'exode rural pour fuir la pauvreté des campagnes. La conséquence en est qu'une ville comme Luanda, construite pour héberger un demi-million d'habitants, accueille aujourd'hui plus de 4 millions de personnes¹⁰.

Tableau 2. Evolution de la population entre 1990 et 2003

	1990	2000	2001	2002	2003
Population, total	9 340 000	12 386 000	12 747 056	13 121 248	13 522 112
Croissance annuelle de la population (%)	1,5	2,8	2,9	2,9	3,0
Part de la population âgée entre 0-14 ans (% du total)	46,9	47,5	47,5	47,6	47,6
Part de la population âgée entre 15-64 ans (% du total)	50,2	49,6	49,6	49,5	49,4
Part de la population âgée de 65 ans et plus (% du total)	2,9	2,9	2,9	2,9	2,9
Part de la population urbaine (% du total)	27,6	34,2	34,9	35,5	36,2 ¹¹
Part de la population rurale (% du total)	72,4	65,8	65,1	64,5	63,8

Source : Banque mondiale, (2005), World Development Indicators.

⁹ Comité pour l'annulation de la dette du Tiers Monde (CADTM, 2004), L'Angola pris au piège par ses appâts. Selon ces sources l'Angola devrait réintroduire environ 400 000 anciens combattants tandis que pour l'IRSEM il s'agit de réinsérer dans la vie civile et professionnelle environ 288 000 ex-combattants.

¹⁰ UNDP (2005), Economic report on Angola in 2002-2004. Les mêmes données figurent également dans Angola (2005) Millenium Goals Report Summary et dans Monografia de Angola (2006), O impacto da economia informal na reducao de exclusao e da pobreza...

¹¹ Selon des données citées par USAID (2006), Strategy Statement, une enquête INE/UNICEF de 2001, les deux tiers de la population angolaise vivaient en ville ce qui signifierait une quasi inversion des données consolidées par la Banque mondiale.

Les données de la Banque mondiale font actuellement l'objet de plusieurs ajustements dans la mesure où le dernier recensement de l'INE date des années 1970 (donc d'avant l'indépendance) et que tous les chiffres actuellement disponibles sont le résultat d'estimations faites à partir de ce recensement.

- La Banque mondiale a réévalué ses propres données et estimé la population globale à 15 millions en 2003 et à 15,5 millions en 2004.
- Le PNUD a publié en 2004, dans son Rapport sur le développement humain en Angola, des estimations du ministère du Plan faisant état d'une population de 16,471 millions d'habitants¹².
- L'INE a réalisé pour la même année une estimation de la population du pays en utilisant les projections faites par le département de la statistique du ministère de la Santé (MINSa) lors des campagnes de vaccination effectuées en 2005. Cette estimation faisait état de 16,012 millions d'habitants.

Il convient de noter que les données démographiques fournies par les gouvernements des différentes provinces aboutissent à des estimations de population d'environ 25 millions soit 9 millions de plus que celles de l'INE.

2.2.2 Un développement humain en stagnation

Jusqu'en 2002, la situation de guerre a eu pour conséquence une affectation prioritaire des fonds publics aux secteurs de la défense et de la sécurité au détriment des budgets sociaux. La conséquence en a été que la plupart des indicateurs sociaux que sont l'espérance de vie, la malnutrition et l'accès à l'eau potable, aux systèmes d'assainissement,

de santé et à d'éducation, qui s'étaient fortement dégradés pendant la guerre, affichent toujours des niveaux alarmants.

Cet état de fait explique pourquoi l'Angola a été classé en 2005, en termes d'indicateurs du développement humain (IDH), au 161^{ème} rang sur 177 pays malgré un PIB par habitant en progression constante¹³. Celui-ci a atteint 950 dollars/habitant en 2003, 1 305 dollars en 2004 et 1550 en 2005. Les prévisions pour 2006 annoncent un PIB par habitant pouvant aller jusqu'à 1 800 dollars/habitant.

Le classement IDH réalisé par le PNUD exprime, outre les effets rémanents de la situation de guerre, la situation contrastée d'un pays qui possède les deuxièmes réserves de pétrole du continent mais dont les revenus ne profitent pas à la majorité de la population. Le tableau comparatif de la situation angolaise relativement aux autres pays de l'Afrique subsaharienne et à l'ensemble des pays les moins avancés met clairement en lumière le contraste qui existe entre les revenus du pays et leur distribution à l'ensemble de la population.

Ainsi, selon une enquête réalisée en 2001¹⁴, 68 % de la population angolaise vit dans la pauvreté et 26 % dans l'extrême pauvreté avec moins de 1 dollar par jour. Ce dernier taux ayant été de 13 % durant les six années précédant l'enquête, les données recueillies mettent en évidence un accroissement rapide de la pauvreté dans le pays. L'enquête souligne par ailleurs que le phénomène de la pauvreté est essentiellement rural puisque 94,3 % de la population rurale sont concernés (dont 78,9 % vit avec moins de 1 dollar/jour), contre 57 % de la population urbaine (dont 19,5 % vit dans l'extrême pauvreté).

Tableau 3. Evolution de l'indice IDH et du PIB par habitant/en dollars

Années	1992	1993	1994	1995	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
IDH	0,291	0,283	0,335	0,334	0,398	0,405	0,422	0,403	0,377	0,381	0,445	0,439
Classement IDH	164	165	157	156	160	160	146	161	164	166	160	161
PIB par habitant en PPA			1 600	1 839	1 430	1 821	3 179	2 187	2 040	2 130	2 344	2 180

Source : PNUD (2004), *Relatorio de desenvolvimento humano, Construindo uma paz social, Angola 2004*.
PNUD (2006), *Human Development Report*.

¹² Le document « Monographia de Angola (2006) » op.cit. cite les données rapportées par le PNUD (2004), op. cit. qui reposent sur des estimations faites par le ministère du Plan et indiquent une population de plus de 16,4 millions d'habitants. Ces estimations diffèrent des données fournies par la Banque mondiale qui réévalue la population totale de l'Angola à 15 millions en 2003 et à 15,5 millions en 2004. Elles diffèrent également des chiffres fournis par le MINSa. Il existe de fait une grande difficulté à connaître la population réelle du pays dans la mesure où l'Institut national de la statistique a effectué les dernières recensements de la population dans les années 1970 avant la date de l'indépendance de 1975.

¹³ Fonds monétaire international.

¹⁴ Enquête IRD citée par UNDP (2005), op. cit.

Tableau 4. Indice de développement humain 2004

	Valeur de l'IDH	Espérance de vie à la naissance	Taux d'alphabétisation des adultes	Taux brut de scolarisation conjointe	PIB par habitant en PPA
Angola	0,439	41,0	67,4	26,0	2,180
Afrique subsaharienne	0,472	46,1	63,3	50,0	1,946
Pays les moins avancés	0,464	52,4	63,7	45,0	1,350

Source : PNUD (2006), Human Development Report.

Face à cette situation, le gouvernement a préparé plusieurs plans d'action globaux ou sectoriels. Il a décidé en 2002 de mettre en œuvre un programme de réhabilitation et de reconstruction post-conflit (PRR) ayant pour objet de reconstruire les infrastructures de communication et de l'administration dans l'ensemble du pays et ainsi de favoriser un développement plus équilibré de l'ensemble du pays. Il a finalisé en 2004, un plan stratégique de réduction de la pauvreté (PSRP ou ECP Estrategia de Combate a Pobreza) de 3,17 milliards de dollars, à la fois partie-prenante du PRR et ciblé sur l'atteinte des objectifs du Millénaire.

Le plan stratégique de réduction de la pauvreté prévoit, entre autres, de réaliser les objectifs suivants :

- insérer dans la société les 3,8 millions de personnes déplacées, les 450 000 réfugiés et les 160 783 soldats démobilisés et leurs proches jusqu'à la fin 2006 ;
- déminer le territoire national et notamment les terres cultivables en 2006 ;
- augmenter de façon substantielle la production agricole nationale à des niveaux qui permettent d'assurer la sécurité alimentaire de toute la population ;
- assurer la scolarisation de tous les enfants à l'horizon 2015 ;
- éradiquer l'analphabétisme des adultes ;
- réhabiliter et assurer la maintenance du réseau national des routes afin de permettre la circulation des biens et des personnes ;
- augmenter l'accès à l'eau potable, à l'assainissement et à l'électricité ;
- rendre accessibles pour 2006 des logements sociaux à 11 700 familles en situation précaire sur Luanda et à 17 000 familles de même statut dans les différentes provinces ;

L'ensemble des mesures de ce plan stratégique fait l'objet d'indicateurs de suivi permettant d'en évaluer au fur et à mesure les degrés de réalisation.

2.2.3 Un marché du travail pauvre en offre d'emplois

Les données de la Banque mondiale concernant la population active angolaise permettent de constater qu'environ un quart des enfants de 10 à 14 ans sont au travail¹⁵. Cette réalité exprime la situation de pauvreté d'une grande partie de la population angolaise puisque les enfants travaillent pour apporter un complément de revenu à leur famille¹⁶. Elle indique en même temps l'existence d'une économie informelle forte car elle seule offre aux enfants l'opportunité de trouver des activités adaptées à leurs modes d'intervention. Les données mettent également en évidence le faible taux de la population active relativement à la population totale du pays. Celui-ci est du notamment au pourcentage élevé que représentent les jeunes (environ 50 % ont moins de 15 ans) dans cette population totale.

Les données statistiques existantes ne permettent pas d'avoir une image précise du taux d'actifs occupés relativement à la population active. Selon le MAPESS, le chômage serait de 29,2 % ce qui donnerait un taux d'activité de l'ordre de 70 %. Selon la Mission économique de l'Ambassade de France en Angola qui s'appuie sur des données de l'Institut national de la statistique, ce pourcentage

¹⁵ Banque mondiale, (2005), World Development Indicators.

¹⁶ Selon l'enquête IDR (Inquérito sobre Despesas e Receitas, INE2000/2001), 88 % des enfants travaillent au sein de leur famille sans recevoir une compensation sous quelque forme que ce soit. En même temps l'enquête indique que 17,9 % des individus entre 10 et 19 ans travaillent (4,9 % entre 10 et 14 ans et 29,1 % entre 15 et 19 ans) soit des données très divergentes par rapport à la Banque mondiale. Ces différences peuvent s'expliquer par le fait que l'enquête IDR concerne exclusivement les zones urbaines des grandes villes alors que les données Banque mondiale couvrent l'ensemble du pays dont les villes moyennes et les zones rurales.

Tableau 5. Population active

	1990	2000	2001	2002	2003
Taux d'activité des 10-14 ans (en % du groupe d'âge)	28,1	26,1	25,9	25,7	25,6
Part de la population active dans la population totale (en %)	46,8	45,2	45,1	45,0	44,9
Part des femmes dans la population active	46,5	46,4	46,3	46,3	46,2

Source : Banque mondiale, (2005), *World Development Indicators*.

tage serait de l'ordre de 57 % pour 2006. Ce dernier chiffre est confirmé par l'étude d'USAID sur la jeunesse¹⁷ qui estime, selon les données disponibles, que le nombre total d'actifs occupés équivaut à 3 186 000 pour une population active totale de 7 846 000 personnes¹⁸.

Ces écarts de chiffres peuvent s'expliquer par l'approche différente des uns et les autres du concept même de chômage et de la place qu'occupent dans ce concept les activités exercées par les actifs du secteur informel. Conscient de la difficulté d'approcher de manière précise la situation du marché du travail, le MAPESS a décidé de mettre en place un observatoire de l'emploi et de la formation professionnelle dont les finalités sont, entre autres, le recueil, l'analyse, le traitement et la diffusion des données statistiques¹⁹.

Quoiqu'il en soit, les offres d'emploi existantes sont largement insuffisantes par rapport à la demande. Selon les données de l'INEFOP, Institut national de l'emploi et de la formation professionnelle, seulement 8 038 offres d'emploi ont été proposées aux 25 000 chômeurs qui ont fréquenté les Centres de l'emploi en 2005. Le Rapport 2004 du PNUD sur le développement humain fait un état des offres et des demandes d'emploi de 1997 à 2001 et constate que seulement 28 % des demandes d'emploi ont été satisfaites durant cette période. De même le secteur industriel qui fait partie des domaines d'investissement prioritaires des pouvoirs publics fait état de 5 295 créations d'emploi en 2001, de 3 406 en 2002, de 4 052 en 2003, de 2 135 en 2004 et de 2 797 en 2005, soit un total accumulé sur cinq ans de 17 685 avec le constat d'une courbe de création d'emplois

plutôt descendante au cours des dernières années. L'Angola est donc en recherche d'un développement qui, contrairement au secteur pétrolier, soit créateur d'emplois. Selon le MAPESS, les politiques de reconstruction actuellement à l'œuvre, notamment dans le domaine des voies de communication et de l'immobilier, devraient permettre d'élever de manière significative le nombre d'offres d'emplois et assez rapidement résorber le chômage, dont celui très élevé des jeunes.

Selon l'étude USAID, cette absence d'offres d'emplois va de pair avec la difficulté pour les jeunes d'accéder à des propositions de travail qualifié quand celles-ci se présentent. L'étude cite ainsi le cas d'une banque qui a dû examiner 3 000 demandes de candidatures avant de trouver les personnes aptes à occuper les postes publiés. La raison en est que beaucoup de jeunes n'ont pas eu, du fait de la guerre, les connaissances et compétences nécessaires pour concourir de manière efficace et motivée sur le marché du travail.

Il ne fait pas de doute qu'un marché pauvre en emploi ouvre la porte à une activité économique informelle qui devient alors le seul moyen, sinon de survivre, du moins de gagner d'acquérir un minimum de profits pour faire vivre sa famille.

¹⁷ USAID (2006), *Youth assessment in Angola*.

¹⁸ Dans le document USAID (2006), *Strategy Statement*, l'agence américaine affirme qu'il n'existe pas de statistiques nationales crédibles sur le chômage et que 46 % de la population active est sans emploi dans le pays contre 48 % pour Luanda.

¹⁹ Angola Press, 21/10/06.

2.3 Un système éducatif en recherche de qualité

Tableau 6. Taux d'alphabétisme, une comparaison internationale

	Angola	Afrique subsaharienne
Taux d'alphabétisation (% des personnes âgées de 15 ans et plus) (2000-2004)	67,4	62,5
Taux d'alphabétisation des femmes (% des femmes âgées de 15 ans et plus) (2000-2004)	54,2	54,8
Taux d'alphabétisation des hommes (% des hommes âgés de 15 ans et plus) (2000-2004)	82,9	70,9
Taux d'alphabétisation des jeunes (% des personnes âgées de 15 à 24 ans) (2001)	72,2	70,5
Taux d'alphabétisation des jeunes filles (% des filles âgées de 15 à 24 ans) (2001)	63,2	65,7
Taux d'alphabétisation des jeunes garçons (% des garçons âgés de 15 à 24 ans) (2001)	83,7	75,7

Source: UNESCO, Institute of Statistics.

Les données recueillies par l'UNESCO indiquent que le taux d'alphabétisation des adultes était de 67,4 % entre 2000 et 2004, ce en quoi l'Angola enregistre une performance excédant de près de 5 points la moyenne observable pour les pays d'Afrique subsaharienne.

Le taux d'alphabétisation des hommes était néanmoins, durant la même période, bien supérieur à celui des femmes (respectivement 82,9 % contre 52,4 %). Les données sont différentes cependant en milieu rural puisqu'une enquête auprès des ménages ruraux conduite en 2005 fait état d'un taux d'analphabétisme des chefs de famille de l'ordre de 60 %²⁰. Parmi celles et ceux qui ont été alphabétisés, 73 % n'ont pas achevé le primaire²¹.

Les bons résultats de l'Angola en matière d'alphabétisation relativement aux pays de l'Afrique sub-saharienne tranchent avec les taux nets de scolarisation du pays d'autant plus que la guerre a eu des effets tout à fait néfastes sur les performances du système scolaire par l'aggravation du déficit d'infrastructures scolaires et de

personnels enseignants. Elles pourraient s'expliquer par le fait que ce dernier a intégré jusqu'à aujourd'hui, à l'intérieur du cycle primaire, deux années d'alphabétisation à destination des adultes (années 5 et 6 du cycle) et aurait donc permis d'atteindre une population habituellement exclue de l'école²².

Selon les perspectives économiques en Afrique de l'OCDE/BafD²³, qui cite des sources nationales, le taux actuel de scolarisation en primaire atteint 115 %, ce qui indique que de nombreux enfants de plus de dix ans fréquentent encore le primaire. Si le taux combiné de scolarisation dans le primaire et le secondaire pour les enfants de 5 à 18 ans est de 63 %, seuls 5 % des enfants de dix à 18 ans sont effectivement inscrits dans le secondaire. Selon l'étude, le système scolaire est pénalisé par l'âge avancé des enfants au moment de leur première inscription à l'école, mais aussi par des taux de redoublement et d'abandon importants, la médiocrité des installations et l'irrégularité des cours.

Tableau 7. Taux net de scolarisation dans le primaire et dans le secondaire

Taux net de scolarisation ²⁴ des filles, primaire (en %) (2000-2004)	57
Taux net de scolarisation des garçons, primaire (en %) (2000-2004)	66
Taux net de scolarisation, secondaire (en %)	na
Enfants d'âge scolaire du primaire qui ne sont pas scolarisés (%) (1998) ²⁵	47
Taux de redoublants, primaire (%) (1999)	29

Source: UNESCO, Institute of Statistics.

²⁰ Les données continues dans le rapport "Combattre la pauvreté" indiquent un rapport du taux d'alphabétisation Angola/Afrique subsaharienne inversé par rapport à celui de l'UNESCO.

²¹ OCDE/BafD, op. cit.

²² République d'Angola, ministère de l'Education, 47ème Session de la conférence internationale de l'Education (2004), Rapport national.

²³ Op. cit.

²⁴ Le taux net de scolarisation correspond au rapport entre le nombre d'enfants en âge officiel, pour le niveau d'étude concerné, qui sont inscrits rapporté à la population totale d'enfants de cet âge. Les taux supérieurs à 100 % traduisent des différences entre ces deux séries de données (PNUD, (2003), Rapport mondial sur le Développement Humain.

²⁵ Source : UNESCO.

Le rapport angolais sur l'atteinte des objectifs du millénaire²⁶ fait état des efforts quantitatifs réalisés par le gouvernement durant les années 2001-2004, en partenariat avec les Eglises, les ONG et les autres organisations de la société civile, pour atteindre l'objectif de scolarisation universelle. Ainsi le programme d'investissement public a permis, durant cette période, de construire et de réhabiliter les infrastructures scolaires et d'embaucher plus de 30 000 nouveaux enseignants²⁷. Il en a résulté, selon le rapport, une augmentation du taux brut de scolarisation, en 2003, de 56,7 % à 91,1 % et du taux net de 38,2 % à 49,1 % entre 2000 et 2002. Le rapport ajoute cependant qu'il existe des difficultés considérables en termes de performances et d'efficacité qui rejoignent les conclusions du rapport OCDE/BafD.

- Beaucoup de familles n'arrivent pas à payer le matériel scolaire.
- Seulement 22 % des enfants entrent à l'école à l'âge de 6 ans et il existe toujours beaucoup d'échecs et de déperditions scolaires.
- Les échecs et les déperditions scolaires sont importants selon les données 2003 puisque seulement 30,6 % des enfants vont jusqu'au bout du cycle primaire.

Le rapport souligne qu'un des principaux défis à relever par le gouvernement angolais, en plus de l'investissement quantitatif, est celui d'améliorer les performances qualita-

tives du système et d'arriver notamment en 2015 à ce que 80 % des enfants finissent l'école primaire.

En 2004, le ministère de l'Éducation a reformulé son plan cadre de reconstruction de l'éducation (*Plano-Quadro de Reconstrução do Sistema Educativo*)²⁸, en fixant de nouveaux objectifs à atteindre d'ici 2015. Ce plan restructure l'ensemble du système éducatif tant au niveau du primaire que du secondaire général et technique et du supérieur. Au niveau de l'éducation de base, il prévoit une modification de la durée (passage du primaire de 4 ans obligatoires plus deux années d'alphabétisation des adultes à une période de 6 ans obligatoires suivie de la phase d'alphabétisation des adultes) et des modalités d'enseignement (renouvellement des programmes et du matériel pédagogique). En terme de calendrier, le plan comporte un chronogramme de mise en œuvre comprenant une phase de préparation (lancée en 2002 et prévue jusqu'en 2010), une phase d'expérimentation, d'évaluation et de correction (débutée en 2004 et prévue jusqu'en 2010), une phase de généralisation (2006-2011) et une phase d'évaluation globale (à partir de 2011). L'ensemble du programme, qui prévoit de scolariser 5 millions d'enfants en 2015 contre 1,2 million en 2002, a donné lieu à la conception, en lien avec l'UNICEF, d'un plan national de renforcement des capacités dans le but d'améliorer les compétences pédagogiques des 30 000 enseignants recrutés en 2003 et 2005.

2.4 Un enseignement et une formation professionnelle fortement centrés sur l'emploi formel

L'enseignement et la formation professionnelle sont aujourd'hui de la compétence du ministère de l'Administration publique, de l'Emploi et de la sécurité sociale (Ministério da Administração Pública Emprego e Segurança Social ou MAPESS) après avoir été jusqu'à la fin des années 1990 sous l'autorité du ministère de l'Éducation. Ils sont mis en œuvre par l'Institut national de l'Emploi et de la formation professionnelle (Instituto Nacional de Emprego e Formação Profissional ou INEFOP) qui a remplacé, en 1998, lors du changement de tutelle ministérielle, l'Institut national de la formation professionnelle (Instituto Nacional de Formação Profissional ou INAFOP). Ils s'inscrivent dans un contexte historique fortement marqué par la guerre civile et ses effets sur la qualification de la main d'œuvre.

2.4.1 Les bases de la politique actuelle de formation et d'emploi

La promulgation de la loi n° 21 - A / 92 de 1992 a jeté les bases du système national de formation professionnelle et créé l'INAFOP. Elle fut accompagnée par un premier projet de formation et de développement de l'emploi soutenu et financé par la Banque mondiale. Ce projet avait pour finalité de faire face aux problèmes rencontrés par les ressources humaines notamment du fait de la guerre. Il fut

²⁶ ANGOLA (2005), op. cit.

²⁷ 21 100 enseignants ont par ailleurs été recrutés en 2005.

²⁸ Rapport national, op. cit.

suivi de plusieurs mesures qui ont peu à peu structuré le système actuel :

- l'établissement d'un plan triennal de développement de la formation professionnelle (1994-1997) dont le succès fut compromis par la mauvaise situation socio-économique et militaire du pays ;
- la mise en place, en 1995, en lien avec les partenaires sociaux, d'une politique prospective et cohérente de valorisation des ressources humaines en vue d'assurer un développement socio-économique durable du pays. Fut établi dans ce cadre, sous la présidence du ministre de l'Administration publique, du Travail et de la Sécurité Sociale, un groupe de travail interministériel ayant pour cible la formation de la main-d'œuvre et le développement de l'emploi ;
- le lancement, en 1998, du premier « Plan national de formation et de développement de la main-d'œuvre » avec l'appui financier de la Banque mondiale.

Toutes ces actions successives ont été basées sur un accord entre le gouvernement de l'Angola et la Banque mondiale et réalisées avec l'assistance technique de la Banque. Elles ont abouti au programme actuel du gouvernement de formation et valorisation de la main-d'œuvre. Ce programme est mis en œuvre par le MAPESS et plus précisément par la direction nationale de l'emploi et de la formation professionnelle (Direcção Nacional de Emprego e Formação Profissional). Celle-ci est en train de développer une stratégie d'adaptation de la politique d'emploi et de formation à la situation locale afin de corriger les déséquilibres du marché du travail dus notamment à une urbanisation extrêmement rapide, d'appuyer la mobilité des travailleurs vers les lieux et territoires en demande de main d'œuvre et d'adapter en conséquence la programmation et la gestion des dispositifs de formation professionnelle. Elle a notamment lancé, en vue de faire baisser le nombre de chômeurs, deux programmes de promotion de l'auto-emploi intitulés :

- iniciativas Locais de Emprego (ILE's) ou Initiatives locales d'emplois,
- apoio a Criação de Pequena Empresa Familiar (ACPEF) ou Appui à la création de petites entreprises familiales.

Ces deux initiatives, qui concernent en premier lieu la création d'activités dans le secteur informel, mettent en évidence

ce rôle important que joue ce secteur au niveau de l'insertion professionnelle et de la création d'activités et d'emplois.

2.4.2 Le réseau des centres de formation

L'INEFOP constitue, de fait, la structure essentielle de l'offre de formation professionnelle de l'Angola. Il forme les jeunes âgés de 14 à 17 ans dans ses centres de formation professionnelle. Les cursus sont subdivisés en deux cycles d'une durée de deux ans chacun et dont le niveau d'entrée exigé correspond aux 4ème et 6ème classes. Les centres sont en même temps le lieu de formation des adultes.

L'Institut comporte également, selon un recensement des établissements de formation du MAPESS en 2005²⁹, 23 centres de formation professionnelle dont un centre intégré d'emploi et de formation professionnelle, un centre de formation polyvalent et un centre de formation de formateurs. Tous ces centres sont publics.

Il existe également des centres privés de formation ainsi que des centres placés sous la tutelle d'autres ministères. Le recensement effectué par le MAPESS fait ainsi état d'environ 190 centres privés de formation, de 18 centres dépendant d'autres ministères (Pêche, Industrie, Transports, Assistance et Réintégration sociale ou MINARS...), de 10 centres propriété de l'Eglise catholique, de 2 centres « arts et métiers » gérés par des ONG et d'un centre d'apprentissage du chemin de fer.

L'ensemble des centres publics et privés présente une capacité instituée de 19 204 places de formation et une capacité réellement utilisée de 16 044 places de formation. Il existe donc des centres qui pour le moment sont soit fermés soit en sous-capacité de fonctionnement. Selon la directrice de l'INEFOP, 30 000 formés sont certifiés tous les six mois du fait que les centres fonctionnent selon un mode de formation alterné.

L'INEFOP exerce vis-à-vis de tous les centres une activité de tutelle : l'Institut conçoit les *curricula*, veille au suivi des politiques publiques dans le domaine de l'emploi et de la formation professionnelle et habilite les différentes activités

²⁹ MAPESS (2005), Centros de Emprego e Centros de Formação Profissional Localização e Capacidade Nacional.

de formation et de reconversion professionnelle. Il a plus globalement pour mission de réaliser les objectifs suivants :

- contribuer, par la meilleure connaissance possible du marché du travail, à la définition et à l'adoption d'une politique globale d'emploi et de formation professionnelle ;
- promouvoir l'information et l'orientation professionnelle ainsi que l'insertion des travailleurs dans l'emploi avec une priorité particulière pour les groupes sociaux les plus défavorisés ;
- appuyer, au niveau technique et financier, les initiatives de création de nouveaux postes de travail dans les entités existantes où à créer ;
- former, perfectionner, reconvertir et recycler la main-

d'œuvre ;

- assurer la formation initiale des jeunes et la formation continue des adultes.

L'INEFOP est chargé, dans le cadre de la mise en œuvre des priorités gouvernementales, de former les ouvriers et les techniciens dont le pays a besoin pour assurer son développement économique et social ainsi que pour lutter contre les situations actuelles de chômage et de sous-emploi. Dans cette optique, l'Institut est chargé de répondre aux besoins des entreprises formelles, mais également de préparer les jeunes à créer de façon autonome des activités génératrices de revenus.

3. La situation post-conflit du secteur informel de l'Angola

Le secteur informel angolais s'inscrit dans une réalité qui le structure tout en le spécifiant fortement par rapport aux réalités et situations des autres pays enquêtés : celle des effets d'une longue guerre qui, d'une part, a déconstruit l'agriculture et l'industrie du pays et fragilisé les popula-

tions les plus vulnérables et, d'autre part, renforcé sinon développé une économie tirée en avant par les ressources. Il est également marqué par une histoire politique qui l'a transformé en recours d'une conception dirigiste du marché.

3.1 Un pays fortement marqué par les séquelles de la guerre civile

Il est difficile sinon impossible de comprendre la situation actuelle de l'Angola et surtout l'importance de son économie informelle sans considérer les effets d'une guerre de près de 30 ans qui a totalement désorganisé le pays, déstructuré le secteur agricole, détruit une grande partie des activités industrielles, déplacé des millions de personnes et accéléré une urbanisation qui pèse aujourd'hui d'un poids tout à fait significatif sur la réalité du secteur informel angolais.

Selon les différents interlocuteurs rencontrés tout au long de l'enquête terrain, les principaux effets du conflit peuvent se définir comme suit.

3.1.1 La désorganisation des activités agricoles

Selon le rapport sur la réalisation des objectifs du Millénaire³⁰, l'Angola possède un important patrimoine naturel qui est constitué, outre des ressources minérales et extractives, d'une conjonction de ressources toutes favorables à la production agricole : un capital hydraulique quasi unique dans la région de l'Afrique australe, une abondance de produits marins notamment piscicoles et la présence de sols très variés, fertiles et facilement irrigables. Cette situation donnée explique qu'au moment de l'indépendance, l'Angola était le quatrième producteur de café au monde ainsi qu'un producteur important des cultures de base (manioc, maïs, sésame) et des cultures d'exportation

(sisal, tabac, coton, palmier à huile ou les agrumes).

Le déclenchement de la guerre a fait chuter la production de café de 3,21 millions de sacs en 1974/75³¹ de plus de deux tiers en 1975/76. Les autres cultures ont connu une évolution similaire durant la même période³². La fuite hors du pays des commerçants qui assuraient l'écoulement des produits agricoles a défait les réseaux d'échanges existants. Les agriculteurs restés sur place ont commencé à ne plus produire que pour leur propre subsistance et ce d'autant plus que la destruction des voies de communication ralentissait sinon empêchait la circulation des produits vers la ville et que la dispersion de nombreuses mines rendait difficile toute culture hors des terres non sécurisées. S'ajoutait à cette situation le fait que beaucoup de militaires de l'UNITA étaient originaires du milieu rural et avaient ainsi abandonné l'activité agricole au profit de la guerre.

Selon l'OCDE³³, l'année 2004 a marqué un tournant décisif de la situation agricole. Une bonne saison des pluies, le retour à la terre de certains réfugiés notamment dans les zones rurales du Planalto ainsi qu'une augmentation significative de la surface cultivable ont ainsi permis une progression de 17 % de la production agricole. Il n'en demeura

³⁰ Angola (2005), Objectivos do desenvolvimento do Millénio.

³¹ Selon USAID (2006), op.cit. L'Angola était le 4ème exportateur de café avant 1975.

³² Monografia de Angola (2006), O impacto da economia informal na reducao de exclusao e da pobreza...

³³ OCDE/BafD (2006), Perspectives économiques en Afrique (2005/2006), Angola.

re pas moins que l'Angola a connu en 2005 un grave déficit alimentaire de 625 000 tonnes, dû en partie à l'inefficacité des circuits de distribution et au fait que le pays reste toujours dans l'obligation de combler ce déficit par une politique d'importation qui concerne les trois quarts de ses besoins alimentaires.

3.1.2 Une forte déstructuration du tissu industriel

Une analyse comparative de la situation industrielle avant, pendant et après la guerre³⁴, faite par le directeur de l'Institut de développement industriel d'Angola ou IDIA (Instituto de Desenvolvimento Industrial de Angola) donne une indication tout à fait éloquente de la manière dont le conflit a modifié la situation de l'industrie angolaise (hors pétrole et diamants). Ainsi, durant la période préalable à l'indépendance (1960-1975), la situation pouvait se définir de la sorte :

- l'Angola connaissait une croissance importante du secteur industriel du fait notamment de l'accroissement de la production de minerais de fer,
- le secteur de la transformation employait 125 000 travailleurs,
- le taux moyen de croissance du secteur était de 16 % entre 1960 et 1965 et de 22 % entre 1965 et 1973,
- la contribution de l'industrie de transformation à la production nationale intérieure (PIB) était passée de 21 % en 1970 à 25 % en 1973.

Les chiffres enregistrés en 1993 c'est-à-dire en plein conflit démontrent, s'il en était besoin, les effets désastreux de la situation de guerre sur l'activité industrielle : la main d'œuvre qu'elle employait était passée de 125 000 à 60 000 travailleurs, sa contribution au PIB avait été divisée par douze (de 25 à 2 %) et le taux d'utilisation des capacités productives avait chuté à 7,5 %.

Le secteur industriel a commencé à récupérer lentement à partir de 1995/96, en partie du fait des accords de Lusaka de 1994 qui ont créé un espoir fragile de paix et facilité, malgré leurs imperfections, des changements profonds dans la situation du pays (passage d'un régime de parti unique au pluralisme démocratique, transition d'une économie planifiée vers une économie de marché et d'une situation de guerre nécessitant des interventions d'urgence vers une situation de paix davantage ciblée sur le développe-

ment à long terme³⁵). Il en a résulté une lente récupération du secteur qui est passé d'un taux de croissance de moins de 3 % en 1996 à un taux de 15 % en 2004. Cette situation n'empêche pas que le pays continue à importer en 2006, outre les produits alimentaires déjà mentionnés, une grande partie de ses matériaux de construction, de son outillage agricole et des biens intermédiaires dont il a besoin pour se développer.

Le pays se trouve ainsi en 2006 devant le défi, dans la période post-conflit, de reconstruire l'ensemble de son tissu industriel. Cette reconstruction passe, selon les prévisions de l'IDIA et plus largement du ministère de l'industrie, par deux phases de développement.

- Une phase de cinq années durant laquelle la structure de production devra se concentrer sur la production de biens de consommation de masse (outre les produits alimentaires, les biens domestiques, les matériaux de construction, les produits chimiques d'usage courant...).
- Une phase de sept années durant laquelle le pays devra investir dans les industries de production et de transformation (métallurgie, électricité, matériels de transports, dérivés chimiques...) ainsi que dans les nouvelles activités telles que l'électronique, les technologies de l'information et le montage automobile.

Ces phases de développement supposent comme préalable la reconstruction des infrastructures que sont les routes et les diverses voies de communication dont l'état actuel entrave les circulations des marchandises et des personnes. Elles supposent également que la politique de déminage entreprise par les pouvoirs publics soit menée à bien de manière à permettre un développement industriel dans les zones insécurisées que sont toujours les espaces ruraux.

3.1.3 La « production » de générations vulnérables et fragiles

Il ne fait pas de doute que la guerre a eu des effets tout à

³⁴ Kiala Gabriel (2006), Coloquio sobre o Emprego em Angola.

³⁵ Monographia de Angola (2006), op. cit.

fait cruciaux sur les populations du pays et a marqué de manière rémanente leurs capacités à prendre leur place dans la société angolaise. Elle a à la fois déplacé un nombre très important d'habitants vers les villes ou les pays voisins, créé une génération d'ex-soldats, souvent handicapés et en besoin d'intégration sociale et professionnelle, et laissé un héritage souvent difficile à assumer à plusieurs générations de jeunes.

3.1.3.1 Une forte urbanisation due au déplacement massif des populations angolaises

Il y a accord entre les différentes sources d'information³⁶ pour affirmer qu'environ 25 % de la population de l'Angola furent déplacés en temps de guerre. Entre 450 000 et 500 000 d'entre eux traversèrent les frontières et se réfugièrent en Namibie, en Zambie ou en République démocratique du Congo. Une grande partie des déplacés vint grossir les périphéries des grandes villes causant ainsi un accroissement de la population pauvre des bairros. On estime ainsi qu'entre 1992 et 1994, l'extension de la guerre à travers le pays a fait migrer environ 3 millions de personnes dont une grande partie vers les villes de Luanda, Benguela, Lobito et Lubango qui étaient de fait beaucoup plus sûres que l'espace rural³⁷. Un million de personnes supplémentaires se seraient déplacées entre 1998 et 2001. Luanda connut ainsi un afflux de réfugiés vers les municipalités de Cacucaco, Viana, Samba et Kilambi Kiaxi. S'il est difficile, pour des raisons de manque de données, de distinguer l'accroissement de la population de la capitale du fait de la démographie interne et de l'accueil des personnes déplacées, il est certain par contre que la population luandaise est passée de 1,5 million d'habitants en 1991 à près de 3,5 millions en 2000 et semble atteindre aujourd'hui les 4 millions. Les différentes personnes interviewées au cours de l'enquête ont fait état de la volonté du gouvernement actuel de faire revenir à la terre une grande partie de la population originaire du monde rural. Elles ont également exprimé leurs doutes sur la capacité des pouvoirs publics à réaliser un tel projet, vu l'habitude prise par les personnes déplacées d'un style et d'un niveau de vie urbains qu'elles ne retrouveront pas en revenant à leurs lieux d'origine.

3.1.3.2 Une population vulnérable spécifique : les ex-combattants

La longévité d'une guerre de plus de 27 ans explique le nombre très important d'ex-combattants recensés en Angola. L'Institut de réintégration socioprofessionnelle des ex-combattants (Instituto de Reintegração Socio-profissional dos Ex-Militares ou IRSEM) en a recensé 288 538. La Mission de l'Institut, qui dépend du ministère de l'Assistance et de la Réinsertion sociale (MINARS), est de réintégrer ces ex-combattants dans la vie sociale et professionnelle. Mais cette réintégration ne va pas de soi dans la mesure où beaucoup d'ex-soldats ont un niveau scolaire très bas sinon inexistant et sont pour cette raison peu « compétitifs » dans leur retour vers la vie civile. Ils nécessitent de ce fait un accompagnement spécifique dans leur réinsertion dans l'emploi.

Le ministère et l'IRSEM administrent notamment le projet ADRP (Angola Emergency Demobilization and Reintegration Project ou Projet de démobilisation d'urgence et de réintégration en Angola), financé par un Trust Fund de la Banque mondiale. Ce programme a pour objectifs la démobilisation de quelques 105 000 ex-soldats de l'UNITA et 33 000 FAA (Forces armées angolaises) et le soutien à leur réinsertion sociale et économique dans la vie civile. Les quatre composantes du projet sont donc la démobilisation, la réintégration; le soutien aux groupes spécifiques et le soutien au renforcement des capacités institutionnelles et à la mise en œuvre du programme. Le programme est mis en œuvre par les bureaux locaux de l'IRSEM et des ONG nationales, dans les provinces de Benguela, Huambo, Huila, Bie, Kwanza Sul et Malange. D'une durée de quatre ans (2003-2006), son coût s'élève à 45 millions de dollars.

La situation de réinsertion est encore beaucoup difficile pour ceux des ex-combattants qui ont été blessés à vie au cours de la guerre. Selon les chiffres donnés directement par le MINARS, il y a en Angola environ 170 000 handicapés³⁸, dont 85 % l'ont été suite au conflit. L'explosion des mines est la cause directe de la moitié de ces handicaps. Il existe par ailleurs 1413 policiers qui souffrent de la même situation.

³⁶ PNUD (2004), Relatório de desenvolvimento humano, Construindo uma paz social, Angola 2004.

OCDE (2005), op.cit.

Monographia de Angola (2006), op. cit.

³⁷ TERRA (2005), Urban, land reform in post-war Angola: research, advocacy and policy development.

³⁸ MINARS (2005), Workshops Técnico Nacional Sobre a Pessoa Portadora de Deficiência.

L'existence de cette population vulnérable n'est pas sans effet sur le développement d'une économie informelle. Celle-ci constitue souvent, en effet, le chemin le plus direct pour ces ex-combattants vers le retour à une activité professionnelle sinon rentable du moins génératrice de revenus³⁹.

3.1.3.3 Le cas spécifique des jeunes victimes de la guerre

Les nombreuses années de conflit ont eu pour effet, pour les jeunes générations qui les ont traversées, de fragiliser leur parcours vers la vie adulte. Le rapport réalisé par USAID sur l'évaluation de la jeunesse angolaise⁴⁰ apporte à ce sujet des éléments tout à fait significatifs.

Il souligne d'abord que la guerre a provoqué une rupture à long terme des infrastructures et systèmes sociaux qui habituellement servent de support à l'entrée des jeunes dans la vie adulte. Beaucoup d'entre eux ont ainsi manqué d'importantes opportunités pour entrer de manière positive dans la vie adulte :

- certains des jeunes ont dû, pour éviter la guerre, fuir les zones de combat ou, à défaut, devenir combattants ou assister les soldats adultes ;
- d'autres, à la suite de la mort de leurs parents, sont devenus chefs de famille et ont dû en assurer la subsistance. Selon les statistiques disponibles (IDR 2001), 1 million de jeunes sont devenus orphelins du fait de la guerre et 4 millions de ménages sont tombés sous la responsabilité de jeunes de 16 à 20 ans.

3.2 Les héritages de l'histoire politique et économique

Si la situation actuelle du secteur informel angolais est marquée par les effets rémanents de la guerre, elle est également sous influence d'une économie qui privilégie une gestion des ressources au détriment d'une industrie de transformation et d'emplois. Le pays doit également faire face à l'héritage d'un régime dirigiste qui a inscrit la société civile et les acteurs économiques dans la dépendance du pouvoir et des privilèges de l'Etat.

3.2.1 L'impact sur le secteur informel d'une économie centrée sur l'exploitation des ressources

Le rapport met ensuite en évidence les effets de cette situation de rupture sur les jeunes :

- le déplacement massif vers les zones urbaines des jeunes chefs de famille ainsi que des nombreux orphelins de guerre a rendu difficile l'accès de cette population à l'emploi et souvent créé des situations d'exclusion sociale dont les enfants de la rue ont été et sont toujours encore l'illustration la plus visible ;
- la guerre a altéré la relation des jeunes à l'école : elle leur a souvent donné le sentiment, du fait de la faible qualité des enseignants et du peu d'efficacité des connaissances acquises pour trouver un emploi, que le temps de l'école était en quelque sorte inutile vu qu'il ne les aidait pas à mieux vivre et gagner leur vie ;
- la guerre a également produit une génération de jeunes non-qualifiés et sous-qualifiés. Les formations formelles y furent dispensées de manière discontinue et souvent interrompues au moment le plus fort des combats. Les voies de formation informelle telles que l'apprentissage traditionnel disparurent du fait des conflits et les professions dont la transmission était assurée par cette forme d'apprentissage (charpenterie, mécanique, soudure...) connurent des difficultés à assurer la continuité de leurs activités. Il en résulta une génération de jeunes sous-formés, sous-qualifiés et quasiment analphabètes dans le domaine des connaissances techniques.

L'ensemble de cette population trouve au premier chef dans le secteur informel la voie la plus immédiate pour réinsérer la vie sociale et l'emploi.

Le simple constat du poids du pétrole et des diamants dans la balance commerciale et le budget de l'Etat suffit à identifier le rôle crucial joué par les industries extractives dans l'économie angolaise. Ainsi, en 2003 les produits hors pétrole et diamants ont représenté seulement 0,4 % des exportations. Dans le même temps le pétrole représentait 75 % du PIB et 75 % des revenus de l'Etat. Entre 2002 et 2004 les exportations de pétrole et de diamants ont progressé respectivement de 65 % et de 24 % et il est prévu

³⁹ Voir également le mémoire (University of London) de Lucchi E. (2005), Children, not soldiers. Routes to rehabilitation in Angola.

⁴⁰ USAID (2006), Youth assessment in Angola.

que pour 2006 et 2007 la production de pétrole gonfle les volumes d'exportations de plus de 30 %⁴¹.

Cette situation de domination d'une économie des ressources a, selon les interlocuteurs rencontrés lors de l'enquête terrain, deux conséquences très concrètes :

- elle a été et est toujours incitatrice d'une politique d'importation en lieu et place d'une politique de transformation. La rencontre avec le ministère de l'industrie a permis de vérifier ce constat. Ainsi dans le domaine de la construction civile, qui est un des secteurs d'investissement prioritaire de la phase de reconstruction du pays, mais également de la création d'emplois, la plupart des matériaux utilisés sont aujourd'hui importés alors qu'ils pourraient facilement être produits sur place. Face à cette situation, le gouvernement a décidé d'investir fortement dans la fabrication des matériaux de construction et prévu d'ouvrir cinq briqueteries en 2006, 6 autres briqueteries en 2007 et deux nouvelles cimenteries en 2008 ;
- elle a des effets tout à faits évidents sur les activités de l'économie informelle. Alors que dans les autres pays africains enquêtés, les marchandises commercialisées par les vendeurs de rue comme par les vendeurs installés sur les marchés sont d'abord des produits de l'économie locale (seulement 18 % des ventes des marchés des pays de l'Ouest africain sont des produits importés), l'ensemble des interlocuteurs rencontré a confirmé que les marchés angolais tels que celui de Roque Santeiro commercialisent majoritairement des produits importés⁴². Certaines des personnes interviewées ont même affirmé que la proportion de marchandise étrangère mise sur le marché était de l'ordre de 90 %.

3.2.2 L'effet sur le secteur informel d'une économie longtemps dirigiste

L'importance du secteur informel dans l'économie angolaise ne trouve pas uniquement sa source, comme cela a été le cas dans les autres pays, dans l'ajustement structurel et la libéralisation de l'économie des années 1990. Elle est également liée, selon les organisations internationales, à l'histoire spécifique de l'Angola qui a connu jusque vers les années 1990 un régime très dirigiste : un système de prix fixes décidé par les pouvoirs publics et un paiement partiel des salariés en nature par l'Etat ainsi que par les entre-

prises du pétrole telles que Chevron, Total ou Sonangol sous la forme d'un panier de produits de première nécessité ou « cabaz ». Ces produits étaient souvent revendus sur le marché informel à des prix au-dessus des règles fixés. Il s'en est suivi une distorsion des pratiques de prix et le développement d'une activité commerciale parallèle qui s'est transformée en marché informel quand l'économie a été libéralisée. Une analyse faite par la Banque mondiale et le PNUD à la fin des années 1980 décrit la situation de la sorte⁴³.

« Le manque cruel de biens et de services à des tarifs fixés par l'Etat a rapidement entraîné la création de marchés parallèles dans lesquels les prix étaient déterminés librement par l'offre et la demande. Les opérations ainsi réalisées étaient contraires à la réglementation fixée par le gouvernement et étaient de fait illégales, mais elles furent dans la réalité tolérées par l'Etat. Il est arrivé qu'il y eut des actions de répression qui ont donné lieu à la confiscation des marchandises, à l'arrestation des vendeurs et à la destruction des panneaux de présentation des produits. Mais ces actions ont eu des impacts faibles et de courte durée. Les marchés ont continué à grandir et à se diversifier et la concurrence très forte entre les différents vendeurs a fait que les prix ont eu tendance à devenir de plus en plus homogènes entre les différents marchés. »

Le développement de l'économie informelle comme activité marchande et privée face à une politique d'échanges et de prix fixée par l'Etat a ainsi donné à cette économie une double image qu'elle garde encore aujourd'hui⁴⁴ :

- celle d'un lieu de survie des pauvres face à une politique qui avantagait fortement les salariés de l'administration d'Etat et des grandes entreprises liées aux privilèges de la classe au pouvoir. Cette représentation de l'antagonisme entre possédants/économie formelle et pauvres/économie informelle est revenue à plusieurs reprises dans les rencontres effectuées au cours de l'enquête. Il a même été dit que la grande partie de l'activité économique moderne du pays, dont celle constituée par les PME/PMI nouvellement créées, continue à

⁴¹ OCDE/BaFD (2005), op. cit.

⁴² Ce constat fait au cours de l'enquête est confirmé par l'étude De Vletter F. (2002), *A promoção do Sector Micro-Empresarial Urbano em Angola*, publiée en partenariat avec le PNUD.

⁴³ Citée par De Vletter (2002), op. cit.

⁴⁴ Selon un des interlocuteurs, l'apparition des vendeurs de rue en Angola aurait été influencée par la présence de Congolais, qui auraient amené à Luanda ces habitudes de commerce de rue.

être l'apanage d'une classe dirigeante choisie par le pouvoir en place ;

- celle d'un lieu où se développe une véritable dynamique de privatisation de l'économie angolaise. Cette position est celle de l'organisme d'études et de recherches "Development Workshop" ou DW⁴⁵, qui considère que le développement du secteur informel angolais passe par la reconnaissance de ses potentialités de développement du secteur informel et par la valorisation des activités et compétences qui le constituent.

L'enquête terrain a montré, sans aucun ambage, que l'his-

toire de ces trente dernières années faisait partie de l'actualité de l'Angola en tant qu'elle agissait comme un facteur structurant de la réalité économique, politique et sociale actuelle. La mémoire de cette histoire est plus que vive. Elle est toujours présente dans l'existence d'un certain nombre de blocages et de contraintes qui appellent, de manière quasi-unanime, chez la plupart des interlocuteurs rencontrés, l'entrée enfin effective dans une phase de reconstruction, à la fois symbolique et réelle, depuis longtemps annoncée mais toujours encore au stade de promesse à accomplir.

⁴⁵ DW est très actif dans le domaine de l'étude du secteur informel et a notamment été le maître d'œuvre de plusieurs recherches qui approfondissent la connaissance du secteur informel et en promeuvent la dynamisation.

4. Les spécificités du secteur informel angolais

Les séquelles de la guerre entre 1975 et 2002 ainsi que l'héritage des politiques marxistes-léninistes qui ont, un moment donné, structuré les modèles économiques mis en œuvre et soumis les capacités d'initiative de la société civile au pouvoir dirigiste de l'Etat permettent de mieux comprendre les parti-

cularités du secteur informel par rapport aux autres pays enquêtés. L'approche historique réalisée ci-dessus tente de décrire ce secteur à la fois semblable à celui décrit dans les autres pays mais aussi porteur d'une histoire économique, sociale et politique qui n'appartient qu'à l'Angola.

4.1 Un secteur fortement engagé dans la lutte contre la pauvreté

Le secteur informel angolais a fait l'objet de deux enquêtes de l'Institut national de statistique (Instituto Nacional de Estatística ou INE).

Une première réalisée en 1995 et publiée en 1996⁴⁶ indique que la plupart des actifs du secteur informel sont des femmes engagées dans le petit commerce. 51 % des familles urbaines auraient au moins un membre de leur famille impliqué dans le commerce informel qui contribuerait à hauteur de 55 % au revenu des ménages urbains. Malgré une rencontre avec des représentants de l'Institut statistique, il n'a pas été possible d'obtenir des informations détaillées sur cette enquête.

L'enquête IDR réalisée par le même Institut en 2000/2001 a fait l'objet plusieurs travaux d'analyse dont une étude publiée en partenariat avec le PNUD⁴⁷ et une monographie sur l'impact de l'économie informelle sur la réduction de l'exclusion de la pauvreté et de la pauvreté publiée par l'Institut de recherche économique et sociale⁴⁸ et dont sont issus la plupart des données reprises dans cette étude. Il ressort de ces deux analyses un certain nombre de constats sur la spécificité du secteur informel angolais.

4.1.1 Une approche multiforme du secteur

Selon l'étude De Vletter/PNUD, le secteur informel est défini comme le secteur des micro-entreprises urbaines constituées de toutes les activités urbaines génératrices de revenus, depuis l'auto-emploi jusqu'aux petites unités de pro-

duction et de services ayant moins de dix salariés. Une grande majorité de ces activités est réalisée dans le cadre de l'emploi indépendant et est essentiellement de nature commerciale.

Si elle commence par définir le secteur informel par le fait de ne pas détenir de licence, l'étude constate la limite de cette définition, les vendeurs ambulants détenant une forme d'autorisation de travail, même si celle-ci n'est pas délivrée, comme pour les entreprises du secteur formel, par les autorités provinciales ou municipales. L'étude teste ensuite la pertinence d'une définition selon laquelle le secteur informel ne se soumettrait pas à la réglementation fiscale : elle conclut là aussi à la non pertinence d'une telle approche vu que des grandes entreprises se soustraient à leurs obligations fiscales alors que des vendeurs informels paient quotidiennement des taxes municipales. Elle examine enfin les niveaux d'investissement du secteur informel afin de voir si le faible taux d'investissement peut être considéré comme

⁴⁶ INE (1996), Perfil da Pobreza em Angola. L'enquête intitulée IPCVD (Inquérito Prioritário sobre as Condições de Vida nos Domicílios) fut réalisée en 1995. Elle fut la première d'après l'indépendance qui permit d'établir un profil de la pauvreté en Angola à partir d'un échantillon de 4000 agrégats familiaux issus des principales villes de l'Angola.

⁴⁷ De Vletter F. (2002), op. cit.

⁴⁸ Instituto de Pesquisa Economica e Social (2006), O impacto da economia informal na redução da exclusão e da pobreza nos PALOP e suas interações com a protecção social, Monografia de Angola.

une caractéristique distinguant le secteur informel des entreprises formelles : elle constate que ces investissements peuvent aller de 20 \$ jusqu'à 1 million de dollars pour en conclure qu'il n'y a pas d'intérêt à inclure dans le secteur des entreprises dépassant le seuil des 5000 \$.

L'étude finit par utiliser comme critères de différenciation entre secteur informel et secteur formel les éléments suivants : les modes d'accès au crédit, les rapports au contexte législatif, la manière de recourir à des services d'appui et, finalement, la demande qu'ils expriment de formation et de qualification.

4.1.2 Un secteur essentiellement urbain et d'auto-emploi

L'étude IDR 2000/2001 permet d'appréhender la structure de l'emploi du secteur informel en milieu urbain. Elle met en évidence l'importance des activités d'auto-emploi ou des travailleurs à leur compte propre qui représentent 43 % de l'emploi total tandis que les micro-entreprises ou entrepreneurs ne représentent 6 % et les travailleurs domestiques non rémunérés 16 %. On peut en conclure que la totalité des activités informelles est assurée par au moins 65 %, soit environ les deux tiers de la population active urbaine. La monographie avance même l'idée que les données de l'enquête permettent d'affirmer « qu'à peine 30,3 % de la population économiquement active travaille dans le secteur formel ».

Comparées aux données de 1996, ce nouveau profil du secteur informel met en évidence la diminution de l'activité économique des salariés (passage de 43 % à 34 %) et par conséquent l'augmentation de l'activité des micro-entreprises. Les raisons de cette mutation sont doubles. Celle-ci a été provoquée en partie par la forte diminution, durant les années 1990, du nombre de salariés de l'administration publique. Elle est également due au fait que les salaires de l'administration sont bas, ce qui entraîne certains fonctionnaires et leur famille à compléter les revenus par le recours au secteur informel.

L'enquête montre que 72 % des familles ont au moins un de leurs membres qui travaille dans le secteur informel (78 % à Luanda contre 68 % à Benguela, Lobito et Catumbela et 50 % à Luena, Cabinda et Lubango). Elle signale que les femmes sont deux fois plus présentes dans ce type d'activités que les hommes et que les auto-employés représentent 82 % des actifs du secteur contre 18 % pour les chefs de micro et petites entreprises.

L'analyse typologique des chefs de famille enquêtées souligne que 67 % d'entre eux sont des femmes de moins de 60 ans, 61 % des femmes seules, divorcées ou membres de ménages polygames, 53 % des jeunes entre 16 et 20 ans ayant l'équivalent de quatre années scolaires et entre 16 et 24 % des personnes âgées plus ou moins de 60 ans. Il en ressort que le secteur informel est d'abord le lieu d'activité des catégories de personnes vulnérables sur le marché du travail et qui n'ont pas d'autre choix que d'essayer d'y gagner leur vie.

Les différentes données indiquent que le secteur informel angolais est actuellement dominé par des vendeurs pauvres en situation d'auto-emploi. Il existe cependant quelques membres riches de la société angolaise qui y réalisent une grande partie de leurs revenus, un constat qui a été confirmé lors des interviews de l'enquête terrain. De manière plus générale, le secteur informel se caractérise par la prépondérance des activités commerciales sur les autres activités de production et de service (3/4 des activités relèvent du commerce et seulement 10 % concernent les activités de production telles que la soudure, la charpente ou la fabrication du pain) et par le fait que les actifs qui y travaillent ont un faible niveau d'éducation et de compétences ainsi que de faibles niveaux de revenu. Le secteur informel est, enfin, une activité de plein temps à Luanda tandis qu'il constitue plutôt une activité saisonnière notamment dans l'espace rural.

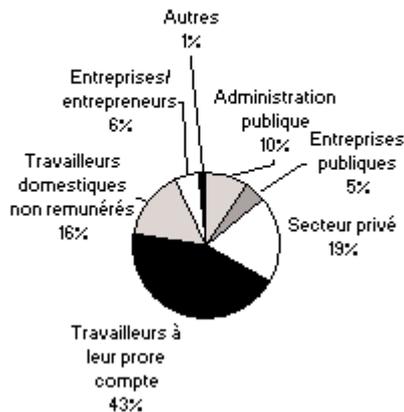
Tableau 8. Agrégats familiaux dont les chefs de famille sont employés dans le secteur informel selon la catégorie du chef de l'agrégat familial

Catégories de chefs de famille employés dans le secteur informel	Hommes 16/60 ans	Femmes 16/60 ans	Hommes 60 et plus	Femmes 60 et plus	Jeunes 16/20 ans ayant 4 années de scolarité	Femmes seules, séparées ou veuves	Total
	44 %	67 %	16 %	24 %	53 %	61 %	46 %

Tableaux réalisés selon les données de l'Instituto de Pesquisa Economica et Social (2006).

Graphique 2. Répartitions par pourcentage de l'emploi – 2000/2001

Répartitions par % de l'emploi, 2000/2001
(villes de Cabinda, Catumbela, Benguela, Lobito, Lubango, Chitato, Dondo e provinces de Luanda, Cunene et Namibe)



Source IDR 2000/2001 (INE, 2001b)

4.1.3 Une population d'actifs fortement vulnérable

Les analyses faites dans le cadre de la monographie sur l'impact de l'économie informelle mettent en évidence plusieurs réalités tendanciennes du secteur informel.

- Plus on est femme et jeune avec un bas niveau de scolarité plus on a de chances de travailler dans le secteur informel.
- Plus le nombre d'actifs informels augmente, plus les rendements de ceux qui travaillent dans le secteur diminuent.

- Les rendements du secteur formel sont, dans tous les cas, supérieurs à ceux obtenus dans le secteur informel. Ceci est notamment vrai pour les chefs de famille de 16/60 ans et pour les femmes seules ou veuves.
- Les revenus des hommes sont toujours supérieurs à ceux obtenus par les femmes.

Les analyses réalisées par l'Institut de recherche économique et sociale font ressortir de ces données la vulnérabilité particulière des jeunes ayant un bas niveau scolaire (caractéristique qui augmente le degré de vulnérabilité jusqu'à 37 fois), celle des hommes et des femmes âgés (degré de vulnérabilité augmenté de 23 fois pour les premiers et de 30 fois pour les secondes) et, enfin celle des femmes veuves, seules ou membres de ménages polygames (degré de vulnérabilité augmenté de 10 fois).

Comparé aux données des autres pays enquêtés dans le cas de l'étude AFD et notamment à celles issues de l'enquête sur les sept capitales de l'UEMOA⁴⁹, le secteur se trouve dans la moyenne observée : dans l'Afrique de l'ouest l'actif occupé informel gagne en moyenne le tiers de ce que gagne un salarié d'une entreprise formelle et les femmes gagnent en moyenne deux fois moins que les hommes. Il y a donc un certain nombre de constantes qui sont communes à tous les pays quelque soit par ailleurs les caractéristiques propres du secteur dans chaque pays.

Le gouvernement a récemment exprimé son intention de vouloir fermer ou déplacer plusieurs marchés de la capita-

Tableau 9. Dépenses mensuelles totales par famille agrégée (en Kwanzas) selon la catégorie du chef

Groupes d'âges	Sexe	Formel	Informel	Moyenne
16-60 Années	Masculin	23 474	5 808	15 764
	Féminin	20 943	2 287	8 498
60 Années et plus	Masculin	15 700	1 011	1 480
	Féminin	1 324	791	1 199
Femmes seules ou veuves		18 125	2 236	8 654
16-20 Année avec 4 ^e année complète	Masculin	1 917	1 138	1 460
	Féminin	1 420	644	652
Moyenne		20 442	4 619	13 119

Source : INE, IDR 2000-2001.

⁴⁹ STATECO (2005), Méthodes statistiques et économiques pour le développement et la transition, N° 99.

le, argumentant que ces lieux étaient peu sûrs et sales. Beaucoup craignent l'impact qu'une telle mesure peut avoir sur la paix sociale dans la mesure où le secteur informel constitue un filet de sécurité pour nombre de familles et qu'aucune solution alternative n'a été envisagée⁵⁰. Le commerce de détail constitue à Luanda le principal mécanisme de lutte contre la pauvreté pour la population pauvre⁵¹. Selon plusieurs témoignages recueillis à Luanda, le secteur informel serait le véritable moteur de l'économie angolaise. Il offrirait non seulement des opportunités économiques à une grande majorité de familles pauvres, particulièrement dans l'économie post-conflit, mais il constituerait également des débouchés essentiels pour les productions locales telles que le poisson et l'agriculture rurale ou urbaine. La

position des pouvoirs publics ne devrait pas être, selon ces mêmes témoignages, de minimiser le rôle du secteur informel ni de se comporter comme s'il allait disparaître de soi du fait d'une politique volontariste de l'emploi. Elle devrait au contraire valoriser les biens et acquis du secteur : sa capacité d'adaptation, sa flexibilité, les compétences acquises dans la gestion des activités, sa capacité d'innovation et de mutation.

L'analyse des dynamiques de formation à l'œuvre dans le secteur informel angolais permettra de mieux saisir quels sont les biens, les acquis et, finalement, les chances qui sont données au secteur pour véritablement sortir du rôle de survie et de subsistance et participer effectivement à la croissance et au développement de l'économie du pays.

⁵⁰ Selon un des interlocuteurs, une telle attitude du gouvernement paraît ambiguë vu la petite activité commerciale (vente de produits importés) est profondément liée à des réseaux très structurés aux mains de personnes bien placées. Cette mesure aurait pour effet de chasser les vendeurs de rue sans pour autant porter atteinte aux intérêts des fournisseurs / importateurs.

⁵¹ CAIN, A. (2004), *Livelihoods and the informal economy in post-war Angola*, Monograph no. 102.

5. Les dynamiques de formation à l'œuvre en secteur informel

L'enquête terrain concernant les actions de formation mises en œuvre dans le secteur informel angolais a eu pour particularité, comparativement aux autres pays de l'étude, d'approcher exclusivement les promoteurs et non les bénéficiaires de ces actions. La raison en est qu'il a été difficile sinon impossible d'identifier des organisations d'auto-employés ou d'entrepreneurs actives dans ce domaine et ce malgré les nombreuses questions posées à ce sujet aux différents interlocuteurs rencontrés. Mais elle réside peut-être plus profondément dans le constat qui s'est imposé au fur et à mesure des interviews: il n'existe pas vraiment d'organisations professionnelles dans le domaine de l'économie informelle qui soient représentatives d'une catégorie d'actifs ou porteuses des intérêts d'une profession. Le MAPESS a fait allusion à plusieurs reprises à des accords de partenariat qui seraient en cours de signature ou de préparation entre l'INEFOP et le secteur de la construction ou avec l'association des femmes de Luanda (ASOMEL). Mais la rencontre avec l'Institut n'a pas permis de connaître les tenants et aboutissants de tels accords.

Il existe bien, au niveau du pays, un conseil national tripartite rassemblant, autour des pouvoirs publics, les syn-

dicats l'UNTA, (União nacional dos trabalhadores angolanos ou Union nationale des travailleurs Angolais), la CGSILA, (Central Geral de Sindicatos Independentes e Livres de Angola ou Confédération générale des syndicats libres de l'Angola) et le SIMA, (Sindicato Independente dos Marítimos de Angola ou Syndicat indépendant maritime de l'Angola) ainsi que le patronat (la CCIA, Câmara de Comércio e Indústria de Angola ou chambre de commerce et d'industrie de l'Angola) et l'AIA, (Associação Industrial de Angola ou Association industrielle angolaise), mais selon le directeur général du MAPESS et le secrétaire général de l'UNTA, ce conseil national, qui se réunit deux fois par an, négocie exclusivement sur les dossiers relatifs au salaire minimum et aux mécanismes de revalorisation de ce salaire ainsi que sur les questions relatives au droit du travail. Il n'aborde ni les problèmes de l'économie informelle ni ceux de la formation professionnelle.

Les exemples rapportés précédemment ont tous été décrits par leurs promoteurs. Ce constat n'enlève rien à la réalité des faits qui y sont décrits, mais indique simplement les limites auxquelles l'enquête terrain s'est heurtée.

5.1 Les actions d'insertion au bénéfice des populations vulnérables

Parmi les actifs de l'économie informelle en Angola qui vivent la plupart du temps dans une grande pauvreté, certaines populations sont particulièrement vulnérables. Les analyses de l'enquête IDR 2000/2001⁵² permettent de dégager différents types de vulnérabilité: celle des jeunes de 16 à 20 ans à faible niveau scolaire qui ont dû accepter de prendre la suite de leurs parents morts durant la guerre, celle des femmes isolées, veuves ou membres de ménages polygames qui doivent subvenir aux besoins de leurs proches et celle des personnes de plus de 60 ans qui

ont toujours la responsabilité de générer des revenus pour la famille dont ils ont la charge. L'enquête terrain n'a pas permis d'isoler des interventions formation ciblées plus particulièrement sur ces trois types de publics à l'exception des actions menées par *Development Workshop* dans le cadre des microcrédits⁵³. Elle a permis, par contre, de prendre

⁵² Instituto de Pesquisa Economica e Social (2006), op.cit.

⁵³ Voir à ce sujet le paragraphe 5.3 de l'étude.

connaissance des actions menées vis-à-vis d'une quatrième catégorie de population totalement fragilisée et spécifique au pays: les ex-soldats qui ont été déracinés de la vie civile et économique durant de longues années et en particulier ceux qui ont été mutilés du fait de la guerre.

Les pouvoirs publics ont mobilisé le maximum de moyens sur la population des ex-combattants et agissent soit directement au titre du ministère de l'assistance et de la réinsertion sociale ou MINARS, soit avec l'aide et par l'intermédiaire d'associations internationales.

5.1.1 Les actions de l'IRSEM au bénéfice des ex-combattants

L'IRSEM, Instituto de Reintegração Socio-Profissional dos Ex-Militares ou « Institut de réinsertion socioprofessionnelle des ex-militaires » a pour mission, sous la direction du MINARS, de croiser les besoins du marché du travail avec les profils, demandes et disponibilités des ex-soldats et de créer les conditions favorables à leur retour dans la vie civile et plus particulièrement dans l'emploi. Il va de soi que ce retour passe très souvent par le détour de l'économie informelle. L'Institut agit dans plusieurs domaines.

Le retour à la terre

Cette action est ciblée sur les ex-combattants de l'UNITA. La plupart d'entre eux sont en effet d'origine paysanne et ont une propension, contrairement aux jeunes déplacés et installés en zone urbaine, à revenir vers les activités agricoles. Le but de l'IRSEM est de définir le retour à l'agriculture comme une priorité tout en créant les conditions d'une réinsertion réussie. Ainsi, l'Institut estime que le demi-hectare de terre actuellement attribué à chaque individu ne permet pas de survivre. Il en a tiré la conclusion pratique qu'il fallait favoriser le groupement des ex-soldats et leur permettre, par la mise en commun des terres, de produire tout à la fois de la nourriture à usage domestique et des produits agricoles à usage marchand. L'incitation à la vente des produits notamment à destination des zones urbaines se heurte cependant à l'absence de voies de communication réellement praticables et souligne, une fois de plus, l'urgence qu'il y a en Angola, à rétablir la circulation entre zones rurales et urbaines. L'IRSEM accompagne l'ensemble de l'opération et essaie de favoriser la professionnalisation de ceux qu'il appuie. Il s'est rendu compte que les ex-combattants étaient en forte demande d'alphabétisation et qu'ils manifestaient un désir très fort d'envoyer leurs enfants à l'école.

Encadré 1. Exemple d'initiative de formation à destination des ex-combattants publiés dans la presse angolaise

Luanda, 11/03 – Un centre de formation professionnelle, avec une capacité de 250 places de formation et la possibilité d'organiser deux sessions quotidiennes de formation ouvrira ses portes le 8 novembre 2006 dans la circonscription de Ramiros et le district de Samen de Luanda. Il a pour finalité d'accroître les compétences des ex-combattants et de leur famille afin de les aider à s'intégrer dans le marché du travail.

Selon le responsable provincial du ministère de l'Emploi et de la sécurité sociale (MAPESS) le centre aura une capacité de huit salles de cours et formera les futures stagiaires dans les domaines de la construction, de l'agriculture, du tissage, de la métallurgie, de l'électricité, des canalisations, de la confection, de la boulangerie et de la charpente.

Le projet est réalisé en partenariat avec le ministère des Anciens Combattants et des vétérans de la guerre qui a en charge l'appui technique de ses membres.

Les différentes actions de professionnalisation

Certains des ex-combattants optent pour l'acquisition d'une compétence professionnelle comme voie de réinsertion dans l'emploi : menuiserie, plomberie, électricité, mécanique. Ainsi à partir d'une stratégie définie en 2002 (processus de Luanda), 13 919 ex-soldats ont été inscrits dans des formations dans 17 régions. Les professionnalisations se sont réalisées dans le cadre d'unités mobiles de formation mises en œuvre par l'INEFOP. 1 802 participants ont abandonné,

11 716 ont été formés et 5 900 ont trouvé un travail. Le plus difficile est selon l'IRSEM, de connaître les désirs et motivations des personnes en recherche d'insertion. Il est également difficile de créer les conditions favorables à une bonne insertion : régler les problèmes de transport permettant de se rendre sur les lieux possibles de l'insertion, trouver les moyens de subsistance en attendant les premiers revenus, régler les problèmes de santé qui peuvent se présenter...

La condition sine qua non de la réussite des actions de formation est l'aide apportée à l'insertion des formés. Ceux-ci sont soutenus par l'IRSEM et reçoivent un kit d'outils en fin de formation. Mais l'institut a également constaté que le kit était insuffisant pour créer une activité génératrice de revenus et que celle-ci n'avait des chances réelles de durer que si elle était accompagnée d'un pécule permettant aux ex-soldats en recherche d'insertion de passer les premiers moments difficiles. Sans ce soutien financier ceux-ci se découragent très vite et revendent sur le marché les outils qu'ils ont reçus.

Ce constat a abouti à la mise en œuvre d'activités de micro crédit. L'expérience a prouvé que celles-ci n'avaient d'effet positif que si les prêts étaient faits aux femmes des ex-combattants. C'est à cette population que l'IRSEM s'adresse aujourd'hui. Les résultats sont satisfaisants, les femmes ayant largement assuré jusqu'à présent le remboursement des crédits reçus. Ces crédits vont jusqu'à 100 dollars dans le cas d'une formation individuelle. Ils sont plus importants quand les formés se regroupent en associations pour lancer en commun leurs activités professionnelles.

[Les financements et partenariats](#)

L'IRSEM est financé par la Banque mondiale à hauteur de 33 millions de dollars, par l'action de professionnalisation multi-pays pour la région des Grands Lacs pour un montant de 37 millions de dollars (avec une contribution de l'Union européenne au Trust Fund de 20 millions d'euros) et par l'Union européenne dans le cadre du soutien aux groupes vulnérables pour un équivalent de 13 millions d'euros.

L'Institut ne réalise pas les formations lui-même, mais les finance dans le cadre d'un partenariat avec l'INEFOP. Celui-ci fournit les infrastructures, l'IRSEM prenant en charge le coût des formations. L'IRSEM a également développé des partenariats avec des organisations internationales telles que Handicap International ou avec des coopérations bilatérales telles que la GTZ. De même, des ONG peuvent exécuter des programmes à la demande de l'IRSEM. L'ensemble des formations est mis en œuvre de manière à aboutir à des certifications INEFOP.

L'IRSEM essaie de réaliser le plus rapidement possible les programmes d'insertion dont il a la charge. Ces programmes durent habituellement trois années. Mais au-delà des interventions qu'il assure lui-même, l'Institut s'efforce de faire participer les ex-combattants à l'ensemble des

actions de formation et de professionnalisation développées par les pouvoirs publics.

5.1.2 Le parcours de professionnalisation d'Handicap International

Handicap International (section française)⁵⁴ réalise depuis plus de trois années des interventions dans le domaine de l'insertion économique des personnes handicapées en Angola. Après avoir mené plusieurs projets à Luanda en lien avec le MINARS (centre de São Paulo) et l'association angolaise El Shaddaï, l'organisation a lancé une nouvelle initiative d'insertion socio-économique sur la ville de Huambo. Celle-ci est située au centre du pays, à 400 km au sud-est de Luanda, et compte 1,7 million d'habitants. Depuis la fin de la guerre en 2002, Huambo est entrée dans une phase de reconstruction. Les marchés s'ouvrent et l'accès aux biens et services s'accroît. Il était primordial que les personnes handicapées puissent participer activement à cette dynamique économique. Tel est le sens du projet en cours.

Handicap International a profité, pour lancer ce projet, de la réhabilitation et de la réouverture, en mai 2004, d'un ancien centre de formation professionnelle du ministère des Anciens Combattants. Ce centre est désormais administré par le MINARS (les représentations du ministère des anciens combattants ayant été intégrées dans celles du MINARS au niveau provincial) et offre une formation de trois mois à l'informatique, la couture, la menuiserie et la ferronnerie. Il accueille une centaine de personnes handicapées par session.

[Les objectifs du projet : former pour insérer](#)

Le projet a pour finalité de former professionnellement les personnes handicapées de Huambo (350 personnes dont 80 soldats démobilisés faisant vivre leurs familles soit une population totale de 1800 personnes) afin de les insérer dans les secteurs économiquement porteurs de la ville. L'ONG vise plusieurs objectifs à la fois :

- former les personnes tout en renforçant les capacités du centre de formation professionnelle du MINARS,
- professionnaliser, mais aussi insérer grâce à la création d'un réseau d'acteurs partenaires,

⁵⁴ L'Union européenne finance des projets similaires à Huambo et Benguela qui sont mis en œuvre par la section belge d'Handicap International.

- assurer en fin de formation le développement et la viabilité de micro-entreprises grâce au soutien du micro-crédit et à la commercialisation des produits réalisés par les formés.

Il s'agit donc d'accompagner les personnes ciblées depuis leur choix professionnel jusqu'à leur entrée sur le marché du travail en passant par une formation la plus proche possible de la situation réelle de travail.

Les modes de formation : l'appel aux maîtres d'apprentissage

Partant du constat que les handicapés vivaient plutôt en périphérie de Huambo alors que les centres de formation étaient plutôt situés en plein centre de la ville, Handicap International a décidé de sortir du mode habituel de formation résidentielle et de former les handicapés dans leur milieu de vie.

L'ONG a cherché en conséquence, dans les quartiers où habitaient les handicapés, des maîtres artisans pouvant leur enseigner le métier et les a aidés à s'installer en tant que micro-entrepreneurs. Elle a signé avec eux un protocole d'accord définissant les installations et équipements à posséder ainsi que les bénéficiaires à former. Certains des artisans ont eu, suite à ces accords, un local fixe (du type baraque) et des équipements conséquents (tels des machines à coudre). Le lancement de l'expérience n'a pas été sans heurt dans la mesure où certains artisans participant au projet ont connu des difficultés à garder leur clientèle en raison du temps passé à faire de la formation. Suite à ces difficultés, Handicap International a décidé d'accorder à chaque maître formateur 50 dollars par mois pour la demi-journée de formation assurée quotidiennement. Ce paiement a permis de garantir la régularité de l'expérience tout en constituant pour l'ONG un moyen de pression pour assurer la qualité de mise en œuvre du projet.

Le projet débute avec quatre ou cinq visites des animateurs de l'ONG chez les personnes handicapées pour évaluer leur situation personnelle et analyser leurs possibilités d'insertion. Une sorte de bilan de compétences est réalisé sur ce que la personne sait faire, aimerait faire ou peut faire en fonction du handicap. Il en résulte une double analyse : celle des contraintes de mobilité de la personne et celle des capacités intellectuelles nécessaires pour suivre la formation souhaitée. Selon les cas,

l'organisation décide de lier apprentissage pratique et alphabétisation fonctionnelle.

Le parcours de formation défini suite au positionnement de chacun dure six mois et a pour but de donner les compétences de base du métier. Les personnes formées étant des chefs de famille chargées de faire vivre leurs proches, il n'est pas possible de prolonger la formation au-delà de cette durée.

Les objectifs visés et les résultats obtenus

La conjonction de l'accès des formés à une formation qualifiante, de leur obtention d'un kit professionnel et d'un microcrédit dans le cadre de la création d'une micro-entreprise ainsi que de leur accompagnement par des animateurs, depuis la définition des besoins de professionnalisation jusqu'à l'insertion réelle dans l'activité, vise à garantir leur insertion socio-économique effective ainsi que la pérennité financière de leur activité professionnelle.

L'évaluation en cours du projet a permis de constater une certaine défaillance du centre de formation MINARS dans la mesure où le ministère y a mis des fonctionnaires non motivés et des directeurs peu expérimentés. Aujourd'hui le centre ne fonctionne plus car les formateurs n'ont plus été payés par le MINARS.

L'expérience de formation par les patrons des micro-entreprises a donné, par contre, des résultats tout à fait satisfaisants. La formation a été structurée de façon modulaire. Elle fait l'objet d'un suivi qui permet de vérifier les acquisitions après chaque module et de réaliser une évaluation à mi-parcours. Les maîtres artisans sont réunis régulièrement pour échanger sur leurs pratiques, suivre les évolutions de la demande (celles que la mode par exemple) et s'enrichir mutuellement de leurs expériences. 350 bénéficiaires ont été formés depuis deux ans dont 80 ex-combattants. Une des questions posées et non résolue est la manière dont Handicap International arrive à insérer ses bénéficiaires dans des métiers qui correspondent non seulement aux besoins immédiats du marché mais à une perspective d'emploi à moyen et long terme.

Le projet a une durée de deux ans (2005-2007) pour un budget global de 578 707 euros. Il est financé par l'IRSEM (87 606 euros), par la coopération française (170 000 euros) et des fondations européennes dont la Stichting Vluchteling des Pays-Bas.

Encadré 2. Histoire de Domingos Kanika, 40 ans, célibataire, amputé de deux membres inférieurs, bénéficiaire du projet d'insertion socio-économique de Handicap International, Huambo, Angola

Démobilisé pour incapacité physique, D. Kanika a été l'un des tout premiers bénéficiaires du projet. Réfugié pendant la guerre en Zambie, il a appris là-bas la couture et dirigé un atelier de confection. Revenu en Angola, il s'est installé dans un quartier périphérique de Huambo, Sao Bartolomeu. Lorsqu'il a été identifié par les animateurs de l'équipe d'Handicap International, il exerçait son métier en louant une machine à coudre (25 \$ par mois) et vivait chez sa sœur dans une petite chambre, frustré, désespéré et introverti.

Ayant identifié cinq autres personnes de la même communauté désirant apprendre la couture, l'ONG a décidé de les réunir autour de D. Kanika, désireux à la fois de renforcer son activité et de partager ses connaissances avec d'autres personnes. Handicap International a appuyé la création d'une micro-entreprise comme lieu de production pour le bénéficiaire et comme centre de formation informelle pour les cinq personnes rencontrées dans le même quartier. La formation a commencé au début du mois d'avril 2006 et s'est terminée début octobre 2006.

A l'heure actuelle, D. Kanika possède sa propre machine à coudre et a pu acquérir des notions de base en gestion. Sa micro-entreprise est reconnue par les gens du quartier. Il loue désormais une maison de deux chambres et s'est marié. Il est devenu une personne ouverte et positive. Il a formé cinq personnes, l'une d'entre elles restera travailler avec lui. Il continuera à suivre et à encourager les autres bénéficiaires qui travailleront chez eux.

L'équipe d'Handicap International continuera à suivre D. Kanika pendant cinq mois afin de conforter le processus d'insertion sociale et économique qui a été enclenché, l'enjeu étant de faire de sa micro-entreprise une entreprise rentable.

Source : Handicap International (section française).

5.1.3 Le lancement des coopératives de micro-activités

Outre les interventions passant par l'IRSEM et des ONG telles Handicap International, le ministère de l'Assistance et de la Réinsertion sociale met en œuvre plusieurs autres projets à destination des publics vulnérables. Selon le directeur général chargé de la réinsertion des handicapés, ces publics, qui font partie des plus pauvres de l'Angola, n'ont pas d'autres moyens d'insertion que ceux de l'économie informelle.

Le ministère met actuellement en œuvre une nouvelle stratégie qui passe par la mise en place de mesures appropriées de formation professionnelle en vue de la création, avec l'aide de personnes vivant dans un même voisinage, de petites coopératives ciblées sur la vente des produits. Dans cet esprit, le MINARS a lancé plusieurs actions significatives.

Il a développé dans les différentes provinces, à travers la constitution de coopératives, plusieurs activités de type agricole⁵⁵ visant notamment :

- l'accroissement des productions agricoles au moyen de la traction animale et mécanique,
- la production de mil, de manioc au moyen de l'installation de moulins communautaires,

- la reprise de la pêche artisanale,
- la pratique de l'apiculture ainsi que celle de l'élevage d'animaux de petite et moyenne tailles.

Le ministère a fait par ailleurs un accord avec la société Coca Cola. Les vendeurs reçoivent une certaine quantité de boissons à vendre. Ils ne payent que la boisson et disposent gratuitement des caisses à bouteilles fournis par la société partenaire. Afin de leur donner un maximum de chances de réussite, le projet forme les vendeurs sur la manière de démarrer une micro-activité, de garder un stand en bonne condition hygiénique, de former et faire fonctionner une coopérative (principe de la solidarité, mais aussi moyen de défendre ses intérêts), de gérer un budget, de distribuer les bénéfices tout en gardant un fonds indispensable pour la gestion par le groupe de l'activité actuelle et future. 2 325 personnes ont ainsi été formées à Luanda et à Lubango et ont démarré leur activité. Certaines associations ou coopératives sont arrivés à constituer un stock de 140 caisses de boissons démontrant ainsi la viabilité de leur activité.

⁵⁵ MINARS (2005), op. cit.

Il existe également plusieurs autres projets en cours de lancement :

- un projet de création d'activités qui consiste à transporter les personnes handicapées en mobylette. Il cible pour le moment 700 transporteurs, 30 000 personnes au total devant être concernées par le projet. L'action consistera à acheter les mobylettes, à les distribuer et à faire le suivi de l'ensemble de l'opération ;
- un projet d'installation, sur Luanda, de kiosques à des endroits stratégiques (tels que les sorties d'école) afin de vendre des journaux, mais aussi des livres et de la documentation tout en y ajoutant des prestations de services adaptées aux besoins des scolaires et de l'ensemble de la population (photocopies par exemple).

Le MINARS a prévu d'assurer l'animation et le suivi de l'ensemble des micro-entreprises ainsi créées et de réfléchir avec elles sur les modalités d'une organisation des marchés favorisant au maximum la viabilité et le développement de leurs activités.

L'ensemble des interventions au service des populations vulnérables met clairement en évidence la priorité que les pouvoirs publics accordent aux victimes les plus immédiates de la guerre et de la pauvreté ambiante. Il est à noter que ces interventions ont la plupart pour objectif d'accompagner les personnes concernées depuis leur entrée en formation

jusqu'à leur insertion professionnelle et économique.

5.1.4 Les programmes de développement rural

Le ministère de l'Agriculture a mis en place un Programme de développement et d'extension rural (Programma de Desenvolvimento e Extensao Rural ou PEDR) dont le but est de susciter l'autosuffisance alimentaire. 63 000 familles de la province d'Uije ont ainsi pu bénéficier de ce programme en 2006. Dans un premier temps, les paysans de cinq municipalités (Uije, Negage, Songo, Pompo et Damba) ont reçu plus de 1 000 hectares de terres cultivables ainsi que des outils de travail et des semences. Le programme est développé en partenariat avec la coopération allemande (GTZ) qui assiste les agriculteurs dans la réalisation du projet ainsi qu'avec l'Eglise réformée angolaise qui soutient directement certaines familles.

Le MINARS aide également 4 230 ex-combattants de l'UNITA à se réinsérer dans la province du Kwanza-Sul, dans les municipalités de Kibala, Kassongue, Mussende, Libolo et Cela. Comme dans le projet précédent, les bénéficiaires reçoivent des terres et des outils agricoles. Le projet est soutenu par plusieurs ONG dont l'organisation nord-américaine Visao Mundial ainsi que par des associations ecclésiastiques telles que Caritas Angola, Association chrétienne de la jeunesse ou Mission catholique d'OIKOS.

5.2 Les stratégies publiques d'accès au marché du travail

La rencontre avec le ministère de l'Administration publique, de l'Emploi et de la sécurité sociale a permis de constater que celui-ci était en train de mettre en œuvre d'une stratégie d'emploi adaptée aux besoins actuels du pays. Elle a également été l'occasion de prendre connaissance des actions plus spécifiques lancées par le ministère en direction du secteur informel.

De manière plus générale, le ministère a exprimé des positions assez tranchées concernant la situation actuelle du secteur informel et ses relations avec la situation globale du pays. Elles peuvent être résumées comme suit :

- l'importance du secteur informel est une conséquence de la situation politique. En effet, à la fin de la guerre en 2002, il a été impossible de s'occuper prioritairement de ce secteur. La première préoccupation des pouvoirs publics fut le secteur formel et la politique de décentra-

lisation. Maintenant que ces dossiers sont en voie de règlement, il y a moyen de penser davantage à ce secteur ;

- la micro-économie s'est développée de bonne manière au sens où elle ne porte pas dommage à l'économie formelle, mais la complète et permet à des populations non insérées dans le marché du travail formel de gagner de quoi vivre ;
- la politique actuelle consiste surtout à réduire le nombre d'actifs informels en augmentant le nombre d'emplois formels. De fait, la phase de reconstruction en cours fait appel à toutes les qualifications disponibles notamment en milieu rural. Il s'en suit que l'activité informelle existe surtout en zone urbaine.

Ces positions divergent des données statistiques sur la pauvreté en emplois formels du marché du travail angolais.

Elles s'inscrivent dans une vision volontariste du ministère relativement au développement possible d'une politique massive de création d'emplois durant la phase de reconstruction du pays.

5.2.1 Une loi ciblée sur l'insertion dans l'emploi et l'auto-emploi

La loi établissant les bases du premier emploi du n° 1/06 du 18 janvier 2006 concerne l'insertion dans la vie active des personnes sans emploi et, prioritairement, celle des jeunes en recherche du premier emploi (jeunes de 16 à 30 ans), les chômeurs de longue durée et les personnes handicapées. Bien que ciblée prioritairement sur l'insertion économique et professionnelle dans le marché du travail formel, la loi porte cependant attention aux jeunes qui sont susceptibles de travailler dans le secteur informel.

Elle cible parmi les bénéficiaires des actions d'insertion « les jeunes ayant de fortes difficultés à trouver un premier emploi, les jeunes en situation de risque suite à la difficulté d'accéder à l'emploi et les jeunes femmes qui ont la volonté d'organiser des activités génératrices de revenus, plus particulièrement dans les zones péri-urbaines et rurales ». Elle fixe également à l'éducation l'objectif de créer les conditions permettant aux jeunes d'acquérir les connaissances et compétences favorisant l'auto-emploi et leur adaptation aux nouvelles exigences du marché du travail. Elle prévoit, enfin, des incitations financières pour aider les jeunes à s'installer à leur compte propre plus particulièrement dans les secteurs définis comme prioritaires (tels que listés dans la loi) et dans des provinces et zones connaissant de forts déficits d'activités et d'emplois.

La loi a été complétée par une stratégie de mise en œuvre en vue de permettre l'accession effective au premier emploi. Celle-ci met plus particulièrement en avant les mesures suivantes :

- une approche intégrée de la formation qui va de l'information/orientation jusqu'à l'emploi en soulignant l'importance pour les formés d'être appuyés dans la phase de l'insertion professionnelle ;
- la mise en place d'une véritable formation en alternance pour les jeunes de 14 à 25 ans donnant lieu à des contrats d'apprentissage et à un soutien financier de la part des pouvoirs publics ;
- la réalisation, par le biais des centres d'emploi, de par-

cours de formation de neuf mois comprenant une période de stage subventionnée en entreprise privée ;

- la possibilité pour les jeunes d'occuper des emplois temporaires dans le cadre d'activités d'intérêt général au niveau provincial ou local permettant notamment d'adapter les qualifications des jeunes aux compétences requises par le monde du travail ;
- l'opportunité de compléter une formation acquise en centre privé ou public par une période d'apprentissage en entreprise ;
- l'appui au renforcement des compétences et des qualifications des femmes afin de leur permettre de créer de l'auto-emploi et/ou des activités génératrices de revenus ;
- le soutien à la création d'emplois d'initiative locale en vue de faciliter l'accès des jeunes à un premier emploi ;
- la promotion de projets individuels d'intégration socio-professionnelle des personnes et familles porteuses de handicaps ;
- le développement de projets intégrés formation/emploi afin d'éviter le risque de marginalisation et d'exclusion sociale des jeunes, de promouvoir leur autonomie socio-économique et professionnelle en les intégrant si possible dans des emplois répondant aux besoins des collectivités locales.

La loi et son programme de mise en œuvre expriment, plus que ne l'affirment les responsables politiques du ministère, la difficulté qu'ont les pouvoirs publics à assurer l'insertion de la jeune génération dans le premier emploi. Afin de surmonter cet obstacle, les autorités font appel à l'instar des autres pays enquêtés (notamment de l'Afrique du Sud et de l'Éthiopie) à des emplois d'intérêt général ou local permettant aux jeunes de trouver des voies d'insertion socioprofessionnelle à défaut d'accéder à un premier emploi. De telles pratiques existent également en Europe dans les pays qui ont un taux élevé de chômage des jeunes.

La stratégie de mise en œuvre souligne en filigrane deux autres points. Le premier point met clairement en évidence, en creux, que sans la création d'auto-emplois et d'activités génératrices de revenus il n'y aura pas de premier emploi pour tout le monde. Au travers de l'insistance sur les nouvelles formes d'évolution du marché du travail se profile une reconnaissance de fait du rôle indispensable actuellement joué par l'économie informelle. Le deuxième point

réserve surtout aux femmes les activités autonomes et génératrices de revenus comme si le secteur informel devait se cantonner à la valorisation d'une économie essentiellement domestique. L'entrée constatée par les enquêtes statistiques de l'entrée d'un nombre de plus en plus important d'hommes dans l'économie de la micro-activité questionne ce point de vue de la loi et son interprétation, par les autorités publiques, de la réalité du marché du travail informel.

5.2.2 Les actions publiques spécifiquement ciblées sur le secteur informel

La stratégie de mise en œuvre de la loi va de pair avec des interventions spécifiques du MAPESS à destination des publics du secteur informel. La rencontre avec le ministère a permis de les lister sans arriver à en avoir une description explicite. Ont ainsi été mentionnées les actions suivantes ;

- l'introduction de l'excellence dans les centres de formation ruraux. Le but de ces centres est de fixer les jeunes dans l'espace rural et d'utiliser le potentiel local de formation afin d'aider notamment les personnes du secteur informel à développer des cultures et activités rurales rentables ;
- les actions de formation en centres mobiles de formation pour les ex-combattants (déjà évoquées dans le cadre de l'IRSEM) et pour les jeunes qui ont besoin d'acquérir un métier (électricité, charpentier, maçon, plombiers....) en lien avec les besoins du marché local. A la sortie, les jeunes comme les soldats démobilisés reçoivent un certificat de l'INEFOP ainsi qu'une caisse à outils ;
- le projet de partenariat public/privé MAPESS/INEFOP (Chevron/PNUD) intégré dans le programme entrepreneurial angolais (AEP) en vue de participer à la réduction de la pauvreté par la création d'emplois et l'augmentation de la rentabilité des activités génératrices de revenus. Ce projet a été documenté par le PNUD et fera l'objet d'une présentation ultérieure.

La rencontre avec l'INEFOP a permis de prendre connaissance du projet de développement des entreprises incubatrices. Egalement partie prenante du PEA, ce projet a pour finalité d'aider des individus ou des groupes de personnes qui ont l'intention de lancer leurs propres activités.

Les candidats peuvent présenter trois types de demandes d'appuis qui font l'objet d'une sélection par l'INEFOP :

- un appui à la phase de pré-incubation pour ceux qui ont des idées de création d'activités, mais ont besoin d'un délai pour les finaliser. Durant ce délai les porteurs de projets peuvent utiliser les installations de l'INEFOP ;
- un appui à la phase d'incubation : sont concernés les individus ou les entreprises qui ont déjà commencé leurs activités mais qui ont besoin de faire appel aux moyens de l'INEFOP ;
- un appui à la phase virtuelle. Sont désignées sous ce vocable des entreprises qui sont déjà installées, n'ont pas besoin d'espace physique, mais nécessitent un appui virtuel pour le développement de leur accès au marché.

Un technicien brésilien aide à la réalisation du programme et des visites de terrain ont été organisées au Brésil. Le programme concerne pour le moment 12 candidats à la phase 1, 8 candidats à la phase 2 et 10 candidats à la phase 3.

Le programme concerne plutôt des entreprises intégrées dans l'économie formelle, mais il est possible de considérer la phase de pré-incubation comme un moyen d'aider les actifs du secteur informel à mieux renforcer et stabiliser leurs activités.

L'INEFOP a également participé, de 1996 à 2005, dans le cadre de la politique de main-d'œuvre mise en œuvre par le MAPESS, à un programme de développement de l'auto-emploi. Ce programme a donné lieu à la distribution en fin de formation de 7 396 kits d'outils, a permis le lancement de 5 777 micro-entreprises et la création de 24 148 emplois.

5.3 Le soutien financier et managérial à l'entrepreneuriat informel

Les interventions réalisées dans le cadre des politiques du MINARS et du MAPESS sont des actions publiques destinées prioritairement à réinsérer les publics vulnérables ou à faciliter l'intégration des jeunes et des femmes dans l'emploi et l'auto-emploi. Elles se situent essentiellement en dehors du secteur informel tout en le considérant comme un passage souvent nécessaire pour lutter contre la pauvreté et gagner de quoi faire vivre sa famille.

L'engagement de l'ONG Development Workshop ou DW, qui est en même temps un centre de recherche, se situe au cœur du secteur informel. DW part de l'hypothèse que les acteurs de ce secteur peuvent réellement dynamiser l'économie angolaise à condition de se structurer socialement et économiquement et de disposer des moyens nécessaires pour développer leurs activités et les rendre plus performantes et rentables. C'est dans cet esprit que l'ONG a développé ses interventions depuis 1995.

5.3.1 Le lancement du microcrédit en secteur informel⁵⁶

Après avoir mené une recherche à partir de 1992 sur les micro-activités dans la zone péri-urbaine de Luanda pour mieux comprendre comment le secteur informel pouvait opérer dans un environnement hautement inflationniste et instable, DW a lancé en 1996 le projet « Développement des Entreprises de Femmes » dans le but d'améliorer la situation économique des femmes dans le secteur informel de Luanda. Un premier projet de micro-finance a ainsi été mené de 1996 à 1998 impliquant 48 femmes actives dans le domaine de la pêche. L'évaluation du projet a montré que s'il y avait bien moyen d'élargir l'expérience à un public beaucoup plus large impliquant hommes et femmes engagés dans des activités informelles, il était néanmoins nécessaire de mettre en place des méthodes de crédit beaucoup plus rigoureuses et plus durables.

DW a donc lancé le Sustainable Livelihoods Project (SLP) ou « Projet de revenus durables ». Ce projet, qui est encore actif aujourd'hui, a pour particularité d'avoir introduit et testé pour la première fois en Angola le modèle de micro-crédit développé par la Grameen Bank du Bangladesh, modèle que le récent prix Nobel de l'économie décerné à Muhammad Yunus a placé sur le devant de la scène inter-

nationale. Le principe de cette forme de microcrédit appelé « Kixicredito » est que la solidarité sociale n'est pas une donnée de départ mais est le résultat de la formation à cette solidarité de petits groupes qui s'engagent à pratiquer de manière coresponsable le microcrédit. A la fin de 2001, l'expérience lancée en 1996 a atteint un taux de remboursement de 98 %, un résultat meilleur que celui obtenu par la plupart des banques commerciales. Ces résultats ont démontré à la fois les effets très positifs de l'expérience de crédit sur les revenus des familles engagées dans l'économie informelle et sa capacité à être largement déployée dans le secteur.

5.3.2 Le fonctionnement modélisé de financement et de gestion

Le choix des membres des groupes de crédit est opéré suite à des interviews menées sur les marchés et dans les quartiers. Les membres ainsi proposés par les autres actifs du secteur informel sont informés des conditions de fonctionnement du crédit et des modalités de sa mise en œuvre. Ils doivent attendre dix semaines avant d'accéder à un premier prêt allant de 100 à 150 dollars. Ce temps d'attente a pour utilité de décourager les candidats pour qui l'accès au prêt initial ne vaut pas le temps de l'attente.

Les groupes de crédits comportent entre 20 et 30 membres. Chaque groupe développe son propre règlement intérieur, sélectionne ses membres et se réunit chaque semaine durant deux heures pour discuter des modalités de fonctionnement, des activités de chacun et de tous les sujets soulevés par ses membres.

Les groupes peuvent se diviser en sous-groupes de cinq à sept membres. Cette subdivision facilite la réalisation des opérations telles que l'évaluation des activités de chacun, le pilotage des crédits, des remboursements et des économies ou la sélection des nouveaux membres. Chaque sous-groupe désigne un représentant qui rend compte de ses activités lors de la réunion hebdomadaire.

⁵⁶ Les descriptions de l'action de DW sont reprises d'une analyse de son directeur Allan Cain intitulée « Livelihoods and the Informal Economy in post-war Angola » parue dans Institut for Securities Studies (2004), Monograph 102.

Chaque groupe élit de façon démocratique un conseil d'administration de huit membres comprenant un président, un secrétaire, un trésorier, des représentants des sous-groupes. Les responsables ainsi désignés assument les fonctions de gestion pour l'ensemble des membres : remboursement des crédits, rapports financiers hebdomadaires aux responsables du projet SLP.

Les opérations de crédit et de remboursement sont gérées de manière collective. Ainsi les accords d'accès au crédit valent pour le groupe et non pour les membres individuels. Le montant des prêts accordés dépend des activités du groupe (pouvant aller d'un montant initial de 50 à 150 dollars jusqu'à 300 dollars durant la première année et un maximum de 700 dollars après évaluation des activités du groupe). Les remboursements se font dans un délai de quatre mois avec des acomptes hebdomadaires garantis solidairement par tous les membres. Ces derniers s'engagent à économiser 10 % des montants empruntés, économies qui redeviennent disponibles à la fin du remboursement des emprunts.

5.3.3 Du financement à la reconnaissance des acquis du secteur

Suite à cette expérience DW a fortement développé ses activités de prêt. Depuis le début de l'expérience 3 millions de dollars ont été accordés aux micro-entreprises du secteur informel pour un montant moyen de 250 dollars par entreprise. Si l'expérience ne fonctionne pas comme une

prestation de formation formelle, elle réalise de fait une expérience de pilotage solidaire qui constitue en quelque sorte une formation mutualisée entre tous les membres engagés dans l'opération. Elle constitue en ce sens un impressionnant facteur de dynamisation de ses membres qui fait dire au responsable de DW que le « secteur informel représente la véritable dynamique de développement du secteur privé angolais ».

L'expérience de DW a eu par ailleurs des effets sur la politique globale de crédit puisque le projet qu'il a mené a incité des banques telles que Bancol del Sol et Banco Novo à se lancer dans le microcrédit et que les différentes actions publiques ciblées sur le secteur informel mettent toutes en avant l'importance d'accompagner par un microcrédit l'insertion socio-économique et professionnelle.

DW travaille selon un modèle de la solidarité qui valorise le capital social et le capital financier et promeut la coopération plutôt que la compétition : les actifs du secteur informel valorisent celui qui réussit au lieu de le considérer comme concurrent. Mais DW considère en même temps que les politiques mises en œuvre par les pouvoirs publics ne reconnaissent pas les acquis du secteur : ses activités, ses compétences, sa capacité à s'adapter aux évolutions du marché et à occuper des niches porteuses de développement et de profitabilité. Ces politiques ont tendance par ailleurs à considérer le secteur comme illégal alors qu'il faudrait l'aider à évoluer et sortir toujours davantage de la pauvreté dont il est issu.

5.4 L'intervention d'éducation et de formation dans un quartier péri-urbain de Luanda

Le projet de la Mission salésienne Dom Bosco est un projet de développement sociocommunautaire sur le quartier de Sambizanga, quartier de Luanda qui compte environ 700 000 habitants. Il est constitué de 25 centres répartis sur l'ensemble du quartier et intervenant dans les différents domaines socio-éducatifs. Le centre principal comporte un grand établissement de formation qui accueille jusqu'à 1 000 élèves et les forme en trois sessions de formation quotidienne.

Chaque centre est un lieu d'interactions diverses avec la population environnante. Les interventions se font selon les besoins de la population et donnent lieu à une action de responsabilisation et leadership à l'encontre des différents bénéficiaires. Les différents projets des centres

agissent en synergie les uns avec les autres. L'action globale concerne 17 000 bénéficiaires dans les domaines de l'alphabétisation, de l'éducation primaire, de l'éducation secondaire, de la formation professionnelle, de l'éducation des adultes et de la professionnalisation aux différents métiers ayant des chances de mener à l'emploi. Elle consiste également à apporter assistance aux personnes en difficulté afin de les aider à gérer les situations de risque et à prendre en compte leurs problèmes de santé (trois centres existants). Elle offre enfin des possibilités d'éducation par le loisir et par le sport (trois centres également). Il existe sur quartier 120 équipes sportives qui permettent d'accueillir les jeunes et de les accompagner dans leur progression.

5.4.1 Les itinéraires accompagnés d'éducation et de formation

Les jeunes sont éduqués dans des écoles primaires dont beaucoup ont été construites par les jeunes du quartier suite à leur itinéraire professionnel qui leur a permis de trouver un emploi. Les animateurs du projet accompagnent les enfants de manière à ce qu'ils aillent jusqu'au bout de leur scolarité ce qui signifie entre autres un contact permanent avec les familles du quartier.

Une fois l'éducation primaire terminée, les jeunes ont la possibilité soit de continuer dans un établissement secondaire situé sur le quartier soit d'entrer dans la formation professionnelle elle-même réalisée à Sambizanga. Le parcours de formation comprend deux grands choix possibles :

- suivre une formation de deux années que les jeunes s'engagent à terminer au moment de leur entrée. Cette formation comporte une partie théorique et pratique. La partie pratique ne consiste pas à se former en atelier mais à travailler avec du matériau réel dans des situations réelles. Ainsi les jeunes qui sont dans les métiers du bâtiment participent à la construction effective d'une maison ;
- choisir des formations plus courtes de six à neuf mois menant à des métiers définis et notamment aux métiers de la construction. Tout est fait pour que les jeunes qui entrent dans des formations courtes aient la possibilité de continuer à se former s'ils le souhaitent.

A la sortie de la formation, soit les jeunes trouvent directement un emploi, soit ils sont assistés par le centre dans leur recherche d'insertion, soit ils sont aidés pour créer une micro-entreprise, soit ils sont incités à continuer à se former en situation de travail.

Dans tous les cas chaque début de cycle de formation donne lieu, durant la première semaine du cycle, à une visite par les formateurs du centre de toutes les familles des jeunes. Il s'agit de s'assurer du soutien des familles pour aider les jeunes à bien réussir leur parcours de professionnalisation. Celui-ci aboutit au final à donner à ces jeunes les compétences techniques dont ils ont besoin pour exercer leur métier, mais également à leur donner les compétences comportementales et sociales que les entreprises apprécient tout particulièrement au moment des entretiens d'embauche.

5.4.2 Les modes de dynamisation du secteur informel

Selon les responsables de la Mission Dom Bosco le secteur informel recouvre à Sambizanga les activités du commerce, mais également celles de la construction et celles de la transformation alimentaire pour les femmes. Le projet intervient de diverses manières au bénéfice des habitants du quartier qui travaillent majoritairement dans le secteur informel :

- il forme les jeunes à la gestion et à la création de micro-entreprises durant leurs parcours de formation ;
- il organise des ateliers pour femmes et les aide à mieux cuisiner tout en achetant de la meilleure qualité pour moins cher ;
- il appuie les étudiants qui veulent continuer les études tout en construisant leur maison ;
- il aide les vendeurs ambulants à mieux gérer leur commerce.

Le projet facilite par ailleurs le regroupement des micro-entreprises en associations locales, en donnant à ces entreprises l'opportunité de contracter des chantiers dont il est le promoteur (par exemple la construction d'écoles) et en aidant tous ceux qui le souhaitent à démarrer et développer leur propre activité. Il essaie par ailleurs de faire en sorte que les expériences qu'il promeut aient un effet multiplicateur sur les différentes équipes et projets présents dans le quartier. Il est question que le projet formalise un accord de partenariat avec la société brésilienne de construction Odebrecht ce qui permettrait aux habitants et surtout aux jeunes du quartier d'avoir des perspectives professionnelles les menant vers un emploi salarié stable.

L'ensemble de l'action est financé par le budget public (enseignants et employés des divers centres), par l'Union européenne⁵⁷ (actions d'alphabétisation et de santé), par la coopération portugaise (action sociale et sportive et micro-crédits) ainsi que par la coopération espagnole et italienne et l'UNICEF. Les différents ministères (MINARS, MAPES, Jeunesse et Sport) sont également partie-prenante, moins

⁵⁷ Le projet intitulé « Projet pour le développement de l'éducation primaire, de l'assistance sanitaire d'appui à l'emploi dans la banlieue de Luanda » (Programme ONG-PVD/2001/011-740) a reçu 3 359 586 euros de la part de l'Union européenne (UE) soit 75% du montant total consacré au projet. Dom Bosco a reçu également de l'UE un montant de 718 730 euros (soit 85 % du total d'un financement conjoint) pour aider les bénéficiaires de la formation professionnelle de six centres à créer des micro-entreprises.

comme financeurs que comme coordinateurs des fonds versés par les différents bailleurs. La vente des produits réalisés par les centres permet par ailleurs au projet de s'autofinancer en partie.

L'enquête terrain a permis de constater que l'intervention de la Mission Dom Bosco dans le quartier de Zambizage constituait un cas tout à fait remarquable d'intervention globale et coordonnée dans un milieu social particulièrement frappé par la pauvreté et dans un secteur économique où l'activité informelle est le passage obligé de l'insertion dans l'activité économique et professionnelle. L'intervention vise à considérer les problèmes dans leur complexité humaine, sociale, éducative, professionnelle et économique et de prendre en compte chacun de ces aspects dans la résolu-

tion des problèmes posés. Il est particulièrement important de souligner que la réussite professionnelle des jeunes repose sur une forme de tutorat permanent depuis leur entrée dans l'école jusqu'à leur insertion dans le monde du travail et que cet accompagnement passe par une mise en œuvre d'une formation professionnelle en alternance dont la partie pratique est un apprentissage en situation réelle de travail.

L'expérience ne fait pas l'objet, pour le moment, d'une évaluation précise et d'une description structurée de ses différentes composantes. Elle mériterait cependant d'être modélisée dans la mesure où elle présente tous les aspects d'une intervention efficace et promotionnelle vis-à-vis d'une population jeune et adulte représentative du secteur informel.

5.5 Les activités sociales des entreprises du pétrole

Les interventions des entreprises du pétrole dans le domaine de l'emploi et du secteur informel expriment d'un côté leur volonté de ne pas être absentes des difficultés du pays (Total) et de l'autre leur engagement, dans le cadre d'un partenariat public/privé, à participer au programme gouvernemental de lutte pour la réduction de la pauvreté (Chevron). Elles expriment sur le fond une obligation de solidarité que ces entreprises doivent à l'économie angolaise au titre des importants bénéfices qu'elles retirent de l'extraction du pétrole et de la faible intensité de main d'œuvre dans leur secteur d'activité.

5.5.1 Le partenariat PNUD/Chevron au bénéfice des petites entreprises

Au début de l'année 2004, le Programme de développement des Nations unies (PNUD) et l'entreprise pétrolière Chevron ont créé, en lien avec les pouvoirs publics nationaux, le « Programme Entreprise Angolaise » ou AEP (*Angolan Enterprise Programme*) en vue de promouvoir le développement entrepreneurial en Angola. En 2006, l'AEP a décidé de publier un appel d'offres ayant pour objet d'engager directement le partenariat ainsi constitué en tant qu'acteur de la stratégie de réduction de la pauvreté. La finalité du projet est de développer des services aux entreprises afin de les aider à mieux analyser les opportunités du marché et d'y accéder de façon à la fois efficace et plus profitable.

[Aider les entreprises à survivre et se développer](#)

D'abord destiné aux petites et moyennes entreprises, l'appel d'offres, dont les réponses ont été fixées au 15 octobre de l'année en cours, a finalement ciblé trois catégories d'entreprises :

- les « entreprises survivantes ». Il s'agit de micro-activités ou unités de production ou de services faisant appel à l'auto-emploi. Elles n'emploient pas de personnel permanent, ont un chiffre d'affaires très limité et pas ou très peu de moyens d'investissement. La très grande majorité de ces unités opère dans le secteur informel et fait partie des établissements les plus pauvres du pays ;
- les micro et petites entreprises qui sont la propriété de leur gestionnaire. Elles développent davantage que les précédentes un esprit entrepreneurial, existent depuis un certain temps, ont fait quelques investissements et emploient un petit nombre d'actifs payés sur les maigres revenus d'un chiffre d'affaires plus ou moins stabilisé. Elles se situent soit dans le secteur formel, soit dans l'économie informelle et leurs propriétaires se situent au-dessus du seuil de pauvreté ;
- les moyennes et grandes entreprises. Elles sont établies, ont réalisé des investissements significatifs, peuvent employer un grand nombre de personnes et leurs propriétaires font partie des classes aisées de la société.

Il ne fait pas de doute que les deux premières catégories d'entreprises relèvent largement du secteur informel et ont

d'autant plus besoin d'appui pour améliorer leurs activités et accès au marché qu'elles n'ont pas l'habitude et les moyens d'y faire appel.

Le projet qui doit entrer en phase de réalisation dès la fin de l'évaluation des réponses à l'appel d'offres a pour double objectif d'accroître la prestation de services au bénéfice des entreprises angolaises et de développer en même temps une offre de formation susceptible d'aider les entreprises ciblées par le projet à mieux dynamiser et rentabiliser leurs activités. Les grandes lignes de cette offre de formation à mettre en place peuvent se résumer comme suit.

Développer les capacités entrepreneuriales

Il s'agit de permettre aux responsables des différentes catégories d'entreprises d'acquérir des compétences effectives dans des domaines tels que la comptabilité, les finances, les achats et ventes et la gestion d'entreprise. Constatant que les formations actuellement mises en œuvre sont souvent de faible qualité et réalisées sans référence explicite à l'expérience des entreprises, le projet propose de mettre en place des formations actions permettant aux responsables de travailler à partir de leurs propres besoins et expériences. Il prévoit que les modalités, durées et rythmes de formation soient adaptés aux possibilités concrètes des entrepreneurs. Il suggère enfin que les contenus portent sur les thématiques liées directement à la gestion d'une entreprise :

- la planification (comment évaluer l'état de santé de l'activité, planifier et mettre en œuvre une stratégie de développement),
- le marketing (comment analyser l'état du marché, analyser les coûts et fixer les prix, augmenter la vente par des actions de promotion, de distribution et de mise en réseau),
- l'analyse financière (comment tenir un journal de caisse, planifier les recettes et dépenses, mettre en place un système de suivi budgétaire),
- la gestion des ressources humaines (comment faire un plan de travail, motiver les employés, gérer le temps et introduire des processus de qualité).

La comparaison de ces orientations de formation avec celles mises en œuvre à destination du secteur informel dans les différents pays enquêtés permet d'identifier des points de similitude portant notamment sur les besoins

qu'expriment les entrepreneurs informels : savoir tenir leur journal de caisse, bien pouvoir calculer les coûts de revient de leurs produits et en conséquence la rentabilité de leurs activités et, en fin de compte, avoir un meilleur accès au marché. L'enquête sur le secteur informel dans les sept capitales de l'Ouest africain⁵⁸ indique clairement que l'amélioration de l'accès au marché est de loin la première préoccupation des petites unités de production et de service.

Conseiller et coacher les entreprises

Le projet propose également d'assister individuellement chaque responsable de micro-activité ou d'entreprise par du *coaching* ou du *mentoring* afin de l'aider à trouver les solutions adaptées à ses besoins et à saisir les opportunités qui lui permettront d'assurer sa survie ou son développement. L'avantage de cet appui personnalisé est qu'il s'insère dans le rythme de travail de l'entrepreneur et lui permet de décider lui-même les actions au lieu d'externaliser cette fonction au profit d'un expert souvent cher et peu impliqué dans l'affaire. L'AEP propose en conséquence de former des mentors ou tuteurs capables d'intervenir de manière efficace auprès des entreprises et de leur apporter motivation et appui tout en respectant les prérogatives de ceux qui les dirigent. Le projet propose donc de développer des sessions de formation susceptibles de donner aux futurs mentors le minimum de connaissances théoriques nécessaires à leur travail, mais surtout de leur faire acquérir les capacités à intervenir de manière opportune et adaptée en situation réelle de travail.

Les enquêtes terrain réalisées en Afrique du Sud et en Ethiopie ont montré l'importance du *mentorship* comme moyen de lancer ou de développer des micro-activités. Elles ont également mis en évidence le fait que ce mentorship avait le maximum de chances d'atteindre les objectifs fixés quand il était réalisé par des professionnels de terrain qui acceptent de se former pour mieux conseiller leurs pairs de la même profession ou du même secteur.

L'ensemble du projet démarrera effectivement en 2007 avec un budget attribué en commun par le PNUD et Chevron pour un montant de 1 million de dollars. Il sera important que les activités d'assistance, de formation et de

⁵⁸ STATECO (2005), op. cit.

coaching qui seront mises en œuvre soient suivies et évaluées de manière à pouvoir en apprécier les déploiements possibles notamment à l'égard des « entreprises survivantes » du secteur informel.

5.5.2 Le ciblage de l'action Total sur le secteur informel

Total fait partie avec Chevron et Sonangol des grands opérateurs pétroliers en Angola. L'entreprise a une tradition d'appui aux entreprises. Elle a ainsi lancé il y a quelques années en France une opération d'appui aux PME/PMI qui a permis de créer dans le Bassin aquitain plus de 100 000 emplois. Aujourd'hui, l'entreprise veut faire la même expérience au Congo et en Angola.

Ainsi, après être intervenu en Angola au moment des situations d'urgence de 2002 (envoi de médicaments à plus de 80 000 personnes à Huambo), Total a lancé depuis un an, en lien avec des banques et des ONG porteurs du projet, 60 projets de création de petites entreprises. Chaque projet sélectionné reçoit un prêt allant de 10 000 à 30 000 de dollars et le mécanisme de création de l'entreprise suit le processus suivant :

- réalisation par le projet d'un business plan de création d'activité et évaluation de la faisabilité de l'opération,
- analyse financière du projet par la banque en vue de l'obtention d'un crédit,
- abondement du projet par Total, suite à la décision de la banque, dans le cadre d'un montant global de 500 000 dollars.

L'entreprise a décidé de compléter cette action de soutien à la création d'entreprises par une intervention ciblée sur le secteur informel. Face aux difficultés existant dans le domaine de l'emploi et plus particulièrement face à un secteur informel qui fonctionne majoritairement avec des produits importés (arrivage des produits par l'intermédiaire de commerçants libanais et maliens de plus en plus concurrencés par des commerçants chinois) alors qu'il pourrait produire et commercialiser des denrées angolaises, l'entreprise a décidé de soutenir la création d'activités génératrices de revenus. Reprenant le processus de création d'entreprise par la mise en place et le financement de projets ciblés et motivés portés par des ONG, elle a décidé cette fois-ci, à l'image des réalisations de DW, de favoriser la création de groupes solidaires ayant accès au microcrédit.

L'idée est d'abonder les projets présentés et retenus avec l'aide d'une ONG avec des crédits initiaux de 100 à 500 dollars et renouvelables en fonction du remboursement et des résultats obtenus.

L'aide de Total, qui se définit à cette occasion comme un acteur économique voulant être partie prenante des projets sociétaux angolais, s'adresse notamment aux femmes dans la mesure où elles « sont les meilleures garantes de la stabilité et de la sécurité des activités ». Elle cible prioritairement les secteurs porteurs tels que la mécanique ou l'agro-alimentaire. Selon l'entreprise, de meilleures techniques appliquées à la production agricole (packaging, techniques de séchage, introduction de la chaîne du froid) changeraient beaucoup de choses et permettraient notamment de redémarrer une production agricole susceptible de mettre fin aux importations indues.

Pour lancer l'ensemble de l'opération, Total ne veut pas créer une offre de formation spécifique, mais utiliser les institutions existantes tout en transformant leur manière d'agir. Il s'agit notamment de mettre en place des formations à la gestion en s'appuyant sur les expériences de ce que font les Chambres des métiers française et européennes sans pour autant les copier ou les importer.

5.5.3 L'ouverture sociale du centre polyvalent WAPO

L'enquête terrain a également permis de visiter un « Centre polyvalent de formation professionnelle » de l'INEFOP géré par une société d'activités pétrolières WAPO en partenariat avec le MAPESS. La particularité du centre est qu'il développe une activité de formation au management de haut niveau pour les cadres de l'industrie pétrolière tout en jouant le rôle de centre de formation professionnelle pour plus de 300 jeunes du quartier (dont certains se destinent à la création de micro-activités informelles) dans des domaines tels que la plomberie, l'électricité, la soudure, la comptabilité ou l'informatique. Le centre joue un rôle similaire à celui que jouent les entreprises du pétrole vis-à-vis de l'économie angolaise : il est un acteur institutionnel qui ne veut pas être absent des situations d'urgence du pays ni des problèmes d'emploi tout en développant au premier chef des logiques de main-d'œuvre totalement externes sinon contradictoires avec les besoins de la micro et petite entreprise.

5.6 Les interventions des bailleurs de fonds

Il est difficile d'isoler les actions des bailleurs de fonds en Angola dans la mesure où ils sont partie prenante des différents projets déjà cités. Ainsi les coopérations française et néerlandaise sont impliquées dans l'intervention d'Handicap International à Huambo tandis que l'Union européenne et les coopérations italienne, espagnole et portugaise soutiennent l'action de la Mission salésienne Dom Bosco de Sambizanga et que la GTZ est impliquée dans le programme alimentaire d'Uije. Mais hormis ces interventions intégrées dans des actions gérées au plan local, il existe une dynamique de réflexion coordonnée des acteurs internationaux ainsi que des interventions plus spécifiques ciblées sur des objectifs et des publics bien déterminés.

5.6.1 Une analyse synergique des moteurs du changement

Il existe toute une synergie de réflexion stratégique et opérationnelle entre les différents bailleurs ou organisations internationales sur des sujets aussi importants que les moteurs du changement en Angola. Une réunion en août 2005 de plus de 30 membres issus de l'Union européenne, de la Banque mondiale, du PNUD, mais également d'USAID, de la Coopération britannique (DFID), des ONG telles que Save the Children ou Care International et de plusieurs autres partenaires angolais a ainsi permis d'analyser de manière concertée les meilleures modalités d'intervention dans le pays. Ont été définis durant cette réunion, à la suite d'une enquête réalisée sur les principaux défis à relever par l'Angola, les classements des interventions prioritaires à opérer dans le pays selon que l'on se place du point de vue angolais ou international. Si les organisations internationales ont cité en premier la lutte contre la corruption et l'exigence de transparence, suivie par la reconstruction des infrastructures, les acteurs angolais ont classé en tête et en ex æquo les réponses pressantes à apporter aux besoins d'éducation et de santé et la lutte contre la pauvreté associée à une redistribution plus équitable des revenus. Il ne fait pas de doute, quand on connaît les capacités du secteur informel à réduire la pauvreté tout comme l'exclusion sociale⁵⁹, que la dynamisation des micro et petites entreprises est au cœur des préoccupations de ces acteurs.

De manière plus globale, la rencontre des différents partenaires internationaux et angolais a déterminé, entre autres objectifs d'action, des priorités et opportunités qui ont des effets directs ou induits sur le secteur informel :

- développer la diversification économique, la création d'activités génératrices de revenus et d'emplois en dehors de Luanda,
- augmenter l'accès au crédit et notamment aux programmes de microcrédit,
- appuyer et reconnaître les marchés et les activités économiques informels et surtout ceux qui supposent l'intervention des femmes,
- appuyer et reconnaître les besoins exprimés au niveau local,
- appuyer et organiser la formation des entrepreneurs locaux à la gestion d'entreprise.

La rencontre a également souligné l'importance de soutenir les petits producteurs agricoles et de développer l'association de ces producteurs en coopératives pour à la fois accéder aux intrants et mieux commercialiser leurs produits.

5.6.2 L'action d'USAID en faveur du développement de la micro-activité

Elle s'inscrit à la fois dans le cadre d'une intervention globale et dans un projet très ciblé sur la formation à l'esprit d'entreprise de la jeune génération.

Les orientations stratégiques 2006-2009

Le cadre stratégique d'intervention d'USAID définit deux objectifs globaux d'intervention (renforcer la paix et la sécurité et assurer un développement durable dans l'intérêt de tous) et trois objectifs opérationnels :

- faire progresser la réforme d'une gouvernance intégrée,
- restaurer et garantir les bases du développement économique,
- accroître la prestation des principaux services au plan local et national.

Ces orientations sont une sorte de ligne d'action de base. Elles sont liées à l'exigence de la transparence, au développement de la démocratie participative. Dans le domaine

⁵⁹ Instituto de Pesquisa Economica e Social (2006), op. cit.

du développement économique, USAID projette de travailler avec la Banque centrale pour évaluer les obstacles qui empêchent un accès réel au financement. L'idée est d'avoir au moins une banque privée qui va favoriser l'accès au financement des entreprises en fonction de leurs besoins de développement.

Au sein de ce cadre global l'agence, qui est très engagée dans les problématiques rurales, souligne l'importance de rendre accessibles aux prestataires comme aux producteurs du monde agricole des moyens de financement appropriés. Elle appuie pour cela la création d'une chaîne de valeur allant de l'aide à la production agricole à sa transformation et commercialisation. Seule une telle chaîne permettra, selon elle, d'utiliser efficacement les crédits ainsi mis à disposition. USAID prévoit également d'appuyer les autres secteurs de la micro-activité en améliorant leur environnement, en assurant leur accès au crédit et en les aidant à mieux se structurer. Il ne fait pas de doute que l'agence, sans pour autant citer nommément le secteur informel, lui accorde une attention prioritaire.

[La formation des jeunes à l'esprit d'entreprise ou le "Junior Achievement"](#)

USAID est en train de développer en Angola une expérience qui a pleinement réussi au Brésil. Il s'agit du programme "Junior Achievement" dont le but est de former les jeunes, depuis l'école primaire jusqu'à l'université, à l'esprit d'entreprise.

Lancée depuis plus de 80 ans, l'expérience a pour idée de base de faire intervenir, dans les classes, des responsables d'entreprises, afin d'apprendre aux jeunes à acquérir dès le jeune âge des compétences qui leur seront utiles dans leur vie personnelle et professionnelle : comment lancer et développer une activité, comment gérer et diriger une entreprise. Il s'agit de les aider à se préparer à entrer avec succès dans la vie économique. Les jeunes ainsi concernés acquièrent les concepts de base de l'économie (le monde du travail, bénéfices bruts et nets, coûts d'opportunité...) ainsi que des aptitudes comportementales relatives à l'interprétation des données, la résolution de problème, la pensée critique ou l'auto-évaluation.

Selon la responsable d'USAID en Angola, l'expérience devrait participer à la nécessaire formation des jeunes angolais à l'auto-emploi et à la création d'activité dans la mesure où la majeure partie d'entre eux ont pour seul choix

d'entrer sur le marché du travail par le détour du secteur informel. Comparée à ce qui se passe dans les autres pays enquêtés, l'expérience rejoint par d'autres voies les actions de formation des jeunes scolaires à la gestion et à l'esprit d'entreprise en Afrique du Sud.

5.6.3 Le projet de formation en horticulture de la coopération française et européenne

La coopération française a mis en œuvre de 2002 à 2006⁶⁰, sous la conduite de l'ONG Agrisud, une action de professionnalisation de l'agriculture péri-urbaine de la ceinture verte de Luanda. Il s'agissait à la fois de renforcer les capacités d'intervention des services provinciaux de l'agriculture de Luanda et de former les petits producteurs agricoles de la ceinture verte. La première action a porté sur la préparation des cadres et des responsables pour la définition des politiques sectorielles, la consolidation du dispositif de gestion de l'agriculture péri-urbaine et la formation adéquate des cadres techniques d'encadrement des agriculteurs péri-urbains. La formation des petits producteurs a été partie prenante de l'action conduite par Agrisud Angola pour appuyer le développement des micro et petites entreprises dans le secteur agricole (production horticole, cultures alimentaires, fruits et transformation des produits agricoles). Le projet s'est inscrit dans le contexte d'une grande demande alimentaire de la ville de Luanda, de l'incapacité de l'agriculture traditionnelle à répondre à cette demande en raison de la mauvaise qualité des infrastructures routières reliant les espaces de production agricole à la capitale et de la disponibilité, autour de Luanda, de terres cultivables et irrigables. Les bénéficiaires finaux de la formation ont été les candidats à la création de micro-entreprises dans les professions agricoles et para-agricoles, notamment dans le domaine de l'horticulture, les micro entrepreneurs existants ainsi que les employés de ces micro-entreprises. Les grandes caractéristiques de la formation ont été les suivantes :

- le public avait un âge moyen de 38 ans, était analphabète à 70 %, et était constitué en grande partie de personnes déplacées mais volontaires pour améliorer la production de leurs terres ;

⁶⁰ Il s'agit d'un projet FSP ou Fonds de solidarité prioritaire d'un montant de 567 068 €..

- la formation avait une durée totale de trois mois dont un mois consacré à la formation de base et deux mois à l'apprentissage en situation réelle. Elle était réalisée par groupe de six au maximum. Elle comportait une phase de transfert des savoirs et savoir faire par un professionnel de l'agriculture, un approfondissement des savoirs complexes par le formateur suivi d'une mise en application par chacun des acquis de la formation sur sa propre terre ;
- la pédagogie utilisée invitait chaque participant à être acteur de sa propre formation par l'intermédiaire de mises en situation réelle ou simulée. Pour faciliter les acquisitions, l'animateur utilisait des jeux de cartes illustrées, des études de cas, des courts métrages ou des mises en situation professionnelles. Le cursus de formation a ainsi lieu à la production de fiches techniques très bien documentées et largement illustrées (préparation du compost, protection des cultures face à la maladie, utilisation des maladies organiques...) qui constituent de véritables outils de diffusion et de multiplication des effets de la formation ;
- le système d'évaluation mis en place (évaluation formative pour vérifier les contenus cognitifs appropriés par le formé, évaluation sommative pour vérifier en fin de formation la mise en œuvre effective des compétences acquises) permettait de vérifier la pertinence de la formation relativement aux buts poursuivis.

Fin 2005, les objectifs suivants ont pu être atteints : le diagnostic agraire de la zone et des organisations de producteurs, la professionnalisation d'une quinzaine de techniciens capables de former les paysans sur l'utilisation du « kit maraîchage » et la formation et le suivi de 20 maîtres exploitants et de 780 paysans.

En même temps que le FSP, Agrisud a lancé, avec l'aide de l'Union européenne, le Programme régional d'extension et de pérennisation des dispositifs de formation professionnelle des micro-entrepreneurs en Afrique centrale (PREP), qui a servi de base à la mise en place des aspects techniques

et pédagogiques du dispositif de formation autour de Luanda. La coopération française a financé dans une phase ultérieure la multiplication des certains outils techniques et pédagogiques conçus par le projet PREP.

En guise de conclusion

La revue des dynamiques d'intervention et de formation à l'œuvre dans le secteur informel met en lumière la multiplicité des acteurs en jeu. Ces dynamiques ont d'abord été initiées par les autorités publiques chargées de l'assistance et de la réinsertion sociale qui ont fait le choix d'intervenir prioritairement et massivement dans la formation et dans l'insertion sociale et professionnelle des populations vulnérables que sont les ex-combattants et, parmi eux, les handicapés. Elles ont ensuite été portées par les responsables des politiques d'emploi et de formation professionnelle qui ont promu et adopté en 2006 une nouvelle législation sur l'insertion dans le premier emploi et la mise en œuvre de cursus de formation davantage adaptés à l'auto-emploi et aux lancement de micro-activités génératrices de revenus. Elle ont enfin été appuyées par une diversité d'organisations et financeurs nationaux et internationaux qui ont pour caractéristiques communes de cibler très spécifiquement les publics du secteur informel et de mettre en œuvre des modes d'intervention (groupement des actifs, accès au financement, itinéraires d'éducation et de formation, soutien à la création d'activités, modes de professionnalisation...) susceptibles de faire évoluer le secteur vers plus d'organisation, d'efficacité et de rentabilité. Une caractéristique commune réunit l'ensemble des interventions. Elles ont été suscitées, contrairement à la plupart des pays enquêtés, par des acteurs externes au secteur et plutôt développées comme un moyen d'assistance de ces acteurs à une population en situation de pauvreté et d'exclusion. Elles ont peu fait appel à la dynamique des organisations internes au secteur et laissent planer le doute sur la capacité de celui-ci à s'auto-organiser et à prendre en main, au moins partiellement, son propre avenir.

6. Les perspectives d'évolution et d'action

Les perspectives d'évolution et d'action qui suivent prennent en compte les analyses faites de la situation économique et sociale actuelle de l'Angola, la place occupée par le secteur informel au sein de cette situation globale et les possibles effets des activités génératrices de revenus et des micro-entreprises sur l'évolution globale des politiques de croissance et d'emploi. Elles intègrent, dans un ensemble d'observations et de propositions, les mutations introduites par les récentes politiques de création d'emplois dans les secteurs considérés comme stratégiques, le rôle que pourrait jouer le secteur informel pour aider le pays à passer d'une économie ciblée sur les ressources à une

économie de production nationale et locale ainsi que les mutations qu'il conviendrait d'introduire dans le monde de l'éducation et de la formation professionnelle pour faire du secteur informel un lieu de dynamisation de l'ensemble du pays.

Les orientations ainsi dessinées prennent appui sur une évaluation comparative des réalités en mouvement des autres pays enquêtés. Elles ne se veulent pas normatives mais plutôt incitatives d'une réflexion sur les voies et moyens de faire du secteur informel angolais un secteur dynamique et profitable et un des éléments actifs de l'économie privée angolaise⁶¹.

6.1 Valoriser plutôt que minorer le rôle de l'économie informelle

L'enquête terrain a permis de constater que la situation et le statut du secteur informel angolais faisaient débat entre les pouvoirs publics et certaines organisations engagées dans le soutien au secteur informel. Selon différentes sources d'informations, le gouvernement serait en train de vouloir déplacer les marchés informels et notamment celui de Roque Santeiro vers la périphérie de la ville, le but de l'opération étant de créer des places de marché répondant à des normes d'hygiène et de qualité qui n'existent pas actuellement dans les emplacements existants. Selon le MAPESS la politique d'emploi mise en œuvre par les pouvoirs publics a par ailleurs pour objectif de réduire considérablement le nombre d'actifs informels au moyen d'une augmentation significative du nombre d'emplois formels. De fait, toujours selon le ministère chargé de l'emploi et de la sécurité sociale, la phase de reconstruction en cours de l'économie du pays fait que toutes les qualifications sont demandées et employées et que l'espace rural ne connaît pas véritablement d'activités informelles vu la forte demande de qualifications qui y existe. L'informel existerait de ce

fait surtout en zone urbaine.

Ce positionnement volontariste des autorités est confronté à deux réalités constatées au cours de l'enquête terrain :

- il est tout d'abord en contradiction avec les taux du chômage qui seraient de 29,2 % en 2005 contre 34 % en 2004 selon les données officielles (ministère du Plan) mais largement plus élevés selon les indications de la Banque mondiale (44,9 % en 2003), d'USAID (48 % sur Luanda en 2005) et de la Mission économique de l'Ambassade de France (57 % en 2006). Les divergences entre pourcentages indiquent clairement la difficulté d'accès, constatée au cours de l'enquête, à des chiffres statistiques consolidés et unanimement reconnus ;
- il est ensuite en décalage avec la place occupée par le secteur informel : 66 % au minimum de la population

⁶¹ Selon l'opinion d'Allan Cain exprimée lors de l'enquête terrain.

active urbaine selon le croisement de toutes les données statistiques existantes à ce sujet et une population rurale non recensée mais qui selon toute vraisemblance -les quelques projets en cours le démontrent- commence par produire de l'autosuffisance alimentaire, signe même de son appartenance à une économie non structurée. Selon certaines sources le taux d'emploi informel dans l'espace rural serait de l'ordre de 90 %⁶².

Face à de telles données, il paraît beaucoup plus pertinent de miser sur une reconnaissance et une dynamisation du rôle de l'auto-emploi et de la micro-activité dans l'économie angolaise que sur une politique de substitution du secteur informel par le secteur formel qui de toute façon n'aura pas lieu.

6.1.1 Appuyer la réorganisation des marchés informels

Le secteur informel angolais, contrairement à tous les constats faits dans les autres pays enquêtés, repose quasi exclusivement sur l'activité commerciale. Cette situation est due à la prévalence, dans le pays, d'une économie des ressources qui favorise les importations au détriment de la production sur place. Elle trouve également sa justification dans la destruction, par les longues années de guerre, des activités traditionnelles de production artisanale et agricole et dans la déstructuration de l'organisation sociale et professionnelle qui soutenait ces activités et assurait la transmission d'une génération à l'autre des biens et des savoir faire professionnels.

Il existe aujourd'hui, dans le secteur informel et, notamment sur les marchés de Luanda, des expériences de reconstruction du tissu social autour des principes de solidarité et de fonctionnement démocratique importés de l'expérience de la Grameen Bank du Bangladesh. Il existe de plus en plus de possibilités, pour les acteurs des marchés, de recourir au Kixicredito, aux sources de financement mises en place par Banco Novo ou Banco Sol et ainsi de consolider ou développer leurs activités. Il y aura prochainement, dans le cadre du partenariat public/privé de l'AEP, appui et soutien aux micro-entreprises et prioritairement à celles appelées « survivantes » en vue de les aider à mieux accéder au marché et à gérer de manière plus structurée et profitable leurs revenus. Une étude en cours sur les activités du marché informel et sur la manière dont le microcrédit

peut permettre de dynamiser l'auto-emploi comme la micro-activité est menée par DW. Elle devrait permettre de dégager des clés de lecture pertinentes pour la dynamisation du secteur.

Tous ces projets plaident pour une approche positive du secteur informel et pour une reconnaissance, selon les termes même de l'OIT, de ses « capacités de créativité, de dynamisme et d'innovation ». ⁶³ Ils militent pour une exploitation et une valorisation des capacités et compétences véritablement acquises par les acteurs du secteur et le renforcement des moyens en formation et ressources humaines susceptibles d'aider la micro-économie à mieux remplir le rôle qui lui est attribué de fait : lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale⁶⁴. Une telle orientation est, à ne pas en douter, plus pertinente au niveau social et plus efficace au niveau économique⁶⁵.

6.1.2 Incrire le secteur informel dans les politiques de reconstruction

Le colloque sur l'emploi en Angola organisé le 18 avril 2006 sous le patronage du MAPESS⁶⁶ a permis de définir, de manière très positive, les grandes lignes de la réindustrialisation et de la reconstruction du pays dans des domaines tels que les travaux publics, la construction, les transports, les industries de transformation, les activités géologiques et les mines, les services de l'hôtellerie et du tourisme ou encore les activités de la pêche. Toutes ces activités prévoient de créer des emplois dans les années à venir.

Ainsi le secteur de la pêche prévoit de construire un nombre très important de barques de pêches en 2006 en employant une main d'œuvre pouvant atteindre jusqu'à 138 000 personnes. Les industries de transformation, qui ont créé 17 685 emplois entre 2001 et 2005, prévoient d'embaucher 73 000 travailleurs dans les cinq prochaines années et le triple dans une phase ultérieure de sept années. L'hôtellerie et la restauration, qui sont passées de 40 248 employés en 2004 à

⁶² Selon des données orales fournies par DW.

⁶³ ILO (2002), Resolution concerning decent work and the informal economy. (90th session).

⁶⁴ Tel est notamment le rôle que lui attribue l'Instituto de Pesquisa Economica e Social dans sa monographie de 2006 sur le secteur informel. Voir op. cit.

⁶⁵ Il serait important que les plans du gouvernement dans les domaines du commerce et des services pour 2007-2008 (Programma do Governo para o Biéno 2007-2008, Comercio e Serviços) qui prévoient la création de marchés municipaux urbains, suburbains et ruraux aillent dans le sens d'une reconnaissance positive des activités du secteur informel.

⁶⁶ Il n'existe pas de publication officielle des exposés et conclusions du colloque, mais des textes de présentation des différentes interventions qui constituent des documents tout à fait significatifs des orientations stratégiques et opérationnelles actuellement mises en œuvre par les pouvoirs publics.

49 519 en 2005, comptent poursuivre leur progression dans les années à venir par un appui très soutenu au développement de l'initiative privée dans l'hôtellerie, dont celle des micro et petites entreprises, et à la revitalisation de l'économie touristique en milieu rural au moyen notamment de la valorisation du logement de type rural.

Toutes ces prévisions auront des conséquences directes sinon induites sur l'économie informelle. Ainsi les responsables angolais de l'hôtellerie restauration reconnaissent que cette économie occupe une place significative dans leur domaine d'activité même s'ils sont incapables de la chiffrer. Au cours des enquêtes dans les autres pays il est apparu clairement que le secteur de la pêche comme celui de la construction immobilière ou des travaux publics faisaient appel à une sous-traitance massive de petites et micro-entreprises non formelles et il ne doit pas en être autrement en Angola.

Tous ces constats plaident pour que la phase de réindustrialisation et de reconstruction en cours et en devenir s'accompagne d'un effort de formation et de professionnalisation des actifs qui y participeront et sans lequel elle risque fort de ne pas atteindre les objectifs quantitatifs et qualitatifs fixés. Ils plaident également pour la mise en œuvre d'actions spécifiques de renforcement des capacités professionnelles et de gestion des auto-employés et des micro-entrepreneurs qui participeront de fait à cet effort collectif de la nation. Il ne sert à rien de faire comme si les créations d'emplois prévues feraient disparaître comme par enchantement la contribution du secteur informel à la reconstruction du pays. Cette contribution est d'autant plus effective que la législation en place ne favorise pas la transition de l'économie informelle vers l'entreprise structurée et l'emploi salarié.

6.2 Mieux orienter le champ éducatif et la formation professionnelle

Il existe une relation de fait dans tous les pays enquêtés entre le contexte et les performances du champ éducatif et de formation professionnelle et la situation économique.

Rapportée aux autres pays enquêtés, cette relation se définit comme suit :

- plus les enfants sortent tôt de l'enseignement fondamental, plus ils ont tendance à devoir passer par le secteur informel pour s'insérer dans le marché du travail ;
- plus le système éducatif favorise la course au diplôme au détriment de la qualification professionnelle, plus il dévalorise la formation des jeunes aux emplois véritablement porteurs de l'économie nationale.

L'analyse de la situation actuelle du système d'éducation et de formation angolais appelle plusieurs constats et observations.

6.2.1 Qualifier davantage l'éducation pour tous

L'Angola a réalisé un effort tout à fait remarquable d'augmentation de l'accès à l'enseignement primaire. Ainsi, selon les données du rapport sur l'achèvement des objectifs du Millénaire⁶⁷, environ 30 000 nouveaux enseignants ont été embauchés durant les trois années précédant 2005. L'enquête terrain a permis de vérifier ces données (il y aurait même eu 50 000 embauches selon le représentant

de l'Union européenne) même s'il est apparu que ces nouveaux enseignants n'avaient pas les qualifications de base requises et de ce fait posaient de manière aiguë le problème de l'atteinte qualitative des objectifs de l'enseignement pour tous. Ce problème est d'autant plus important à noter que les statistiques officielles de 2003 attestent que seulement 30,6 % des enfants qui entrent à l'école primaire vont jusqu'au bout de leur scolarité et que seulement 8% atteignent la fin de la scolarité sans avoir doublé. Il y aurait selon certaines sources non confirmées statistiquement jusqu'à 1 million d'enfants hors système. Il se pratique également, en milieu urbain, une scolarisation quotidienne alternée (jusqu'à trois groupes successifs d'élèves par classe) qui fait que certains enfants n'ont pas plus de 3 heures de cours par jours soit 300 heures par semestre au lieu des 800/900 heures qu'il faut véritablement pour apprendre à lire et à écrire.

Cette situation de déperdition scolaire a, dans tous les pays enquêtés, deux conséquences majeures. Elle met dans la rue des enfants qui ont un faible niveau scolaire et sont en risque, par manque d'actions spécifiques d'alphabétisation

⁶⁷ Angola (2005), op. cit.

ou de préprofessionnalisation, de perdre le minimum de connaissances scolaires acquises et de retourner à l'analphabétisme. Elle rend par ailleurs ces enfants disponibles pour un travail précoce (ce qui est le cas en Angola) et surtout ne leur laisse souvent d'autre choix que de s'insérer dans l'emploi informel. Selon les données de l'étude USAID sur les jeunes⁶⁸, moins de 25 % des jeunes trouveraient un emploi dans le secteur formel.

Il va de soi, au vu de cette situation commune à tous les pays en développement, que la promotion de l'emploi formel fortement appuyée par le MAPESS et les différents secteurs professionnels ne peut être pertinente pour l'Angola que si elle s'accompagne d'un effort tout aussi important de promotion d'une éducation de base qui mène les enfants jusqu'au bout de leur cycle scolaire. Sans cette conjonction d'effort la faiblesse du niveau éducatif déconstruit d'un côté ce que la politique de l'emploi essaie de bâtir de l'autre côté mettant ainsi en danger, pour raison de manque de compétitivité, les perspectives d'un développement durable.

6.2.2 Valoriser la formation professionnelle par rapport à l'enseignement général et technique

Il existe, selon les analyses des différents interlocuteurs rencontrés, une voie de promotion sociale privilégiée à l'intérieur du système d'éducation et de formation angolais : celle de l'enseignement technique. La raison en est que l'enseignement général est supposé ne mener qu'à la profession d'enseignant. Les parents y envoient donc leurs enfants pour qu'ils aient le maximum de chances d'accéder à l'université. Certains établissements dont l'IMEL (Instituto Medio de Economica de Luanda ou Institut moyen d'Economie de Luanda) et l'IMIL (Instituto Medio Industrial de Luanda ou Institut moyen industriel de Luanda) sont particulièrement demandés en raison de leur renom et de leur capacité à favoriser, en plus de leur mission d'enseignement économique ou industriel, les carrières universitaires et sociales des jeunes qui y font leur scolarité.

L'enseignement technique fait actuellement l'objet d'un plan de développement particulièrement important. D'une durée triennale (2005-2007), ce plan prévoit la construction, avec l'aide de la Chine, de 35 « instituts techniques moyens ». Un investissement initial de 2,5 milliards de dollars a permis de lancer les opérations. Il est probable que

cette somme puisse atteindre le montant colossal de 9 milliards de dollars. Il convient cependant de noter qu'au-delà de cet investissement budgétaire, les curricula ne sont pas actualisés et qu'il n'y a pas de recherche en cours sur la manière de les rendre plus pratiques et ainsi de les adapter aux besoins actuels. L'ensemble de l'affaire repose sur l'hypothèse que la culture technique va renforcer la compétitivité du pays. De même, le gouvernement n'a pas une stratégie claire de recrutement à court et moyen terme des professeurs du technique. Un dialogue est en cours avec la coopération portugaise pour voir comment, avec l'aide de professeurs portugais, faire face à demande immédiate, quantitative et qualitative, d'enseignants du secondaire. Il y a eu également discussion sur l'opportunité de créer davantage d'instituts techniques supérieurs. Mais il n'est pas du tout garanti qu'une telle création renforcerait la production de techniciens supérieurs à destination du marché du travail si on considère la manière dont l'institut technique supérieur agricole constitue lui aussi une voie de passage vers l'université. Le culte du diplôme universitaire semble fortement ancré dans la mentalité angolaise.

Dans un tel système, la formation professionnelle se situe à la fois à un niveau éducatif très bas (elle concerne exclusivement le premier cycle de l'enseignement secondaire alors que l'enseignement technique couvre le second cycle du même enseignement) et devient un choix par défaut vu l'impossibilité de continuer dans l'enseignement technique et général. Elle concerne 30 000 jeunes par semestre, ce qui est peu comparé aux nombreux jeunes qui sont dans la rue et qui constituent une véritable bombe à retardement tant au regard des problèmes de sécurité que des problèmes de qualifications⁶⁹. Selon USAID, mais également selon différents interlocuteurs rencontrés au cours de l'enquête terrain, les formations mises en œuvre par l'INEFOP ne sont pas suffisamment connectées aux métiers porteurs de l'économie et ne préparent pas suffisamment les jeunes à l'auto-emploi ou à la création d'activités. La nouvelle loi de base du 18 janvier 2006 en vue de l'accès au premier emploi prévoit de remédier à cette faiblesse.

La situation globale du système d'enseignement général, technique et professionnel met clairement en lumière le

⁶⁸ USAID (2006), Youth assessment in Angola.

⁶⁹ Op.cit.

manque cruel de valorisation de la formation professionnelle en Angola relativement aux autres types d'enseignement. Cette situation est susceptible de fragiliser les politiques sectorielles d'investissement dans la création d'emplois et d'han-

dicaper les jeunes qui entrent massivement sur le marché du travail par le détour du secteur informel dans leur volonté de créer des activités stables et rentables qui soient autre chose que des moyens de survie et de subsistance minimale.

6.3 Davantage investir dans la formation du secteur informel

Le panorama d'ensemble des actions de formation mises en œuvre tant au niveau des institutions nationales que des organisations nationales et internationales actives en Angola permet de constater que les publics vulnérables comme les auto-employés et les responsables des activités génératrices de revenus et des micro-entreprises sont de plus en plus au cœur des préoccupations des pouvoirs publics et des bailleurs de fonds. Ils n'occupent pourtant pas, dans les politiques et projets de formation professionnelle mis en œuvre, la place qui leur revient au regard du rôle qu'ils jouent dans la société.

Largement majoritaires dans les zones urbaines, plus que jamais présents dans les zones rurales sans qu'il soit possible de les compter et identifier avec précision, les actifs du secteur informel assurent une fonction économique et sociale irremplaçable : ils permettent à la grande majorité des urbains de ne pas sombrer dans une pauvreté plus grande encore que celle qui existe, ils recommencent dans l'espace agricole rural ou urbain à produire pour leur subsistance en attendant que la reconstruction des voies de communication ne leur permette d'alimenter plus largement le pays. Une telle fonction ne peut pas être niée au profit d'une marche forcée vers une formalisation contrainte. Elle peut par contre évoluer vers plus d'efficacité, de qualité et de rentabilité pour tous si les vendeurs des marchés urbains comme les agriculteurs, les artisans ou les prestataires des multiples services quotidiens deviennent des cibles privilégiées d'actions de formation et de professionnalisation adaptées et innovantes et, davantage encore, les possibles acteurs de leur propre évolution économique et sociale.

6.3.1 Cibler les efforts de formation sur les jeunes et les actifs déjà au travail

L'enquête terrain ainsi que les différentes études et recherches analysées au cours de ce travail mettent toutes l'accent sur l'importance qu'il y a à s'occuper prioritairement

des milliers de jeunes en échec ou déperdition scolaire, du million de jeunes devenus chefs de famille du fait de la guerre et des très nombreuses femmes isolées, veuves ou membres de ménages polygames qui doivent subvenir aux besoins de leurs proches. Elles mettent également en évidence que le seul public qui fait l'objet d'un soin attentif et permanent des pouvoirs publics est celui des ex-combattants, sains ou handicapés, pour lequel ont été instituées des administrations et des institutions dédiées. Elles laissent enfin entrevoir les efforts qu'il conviendrait de faire pour toucher la population des 67 % d'actifs et des 75 % de jeunes qui travaillent en secteur informel :

- former massivement ces actifs et ces jeunes, à l'image de ce que propose le partenariat PNUD/Chevron, aux voies et moyens de mieux développer leur activité et surtout de mieux la gérer. Les enquêtes terrain réalisées dans les six autres pays de l'étude ont toutes montré la fécondité d'une telle approche ;
- assister massivement les jeunes qui ne trouvent pas de premier emploi dans le secteur formel à monter leur projet d'insertion dans des métiers porteurs et des niches de marché, les financer pour le lancement de leur activité ou au moins leur donner l'accès au crédit et les accompagner tout au long de la phase de démarrage et de montée en puissance. L'action de l'INEFOP vis-à-vis des entreprises incubatrices va dans ce sens de même que celle de Total sur les études de faisabilité. Mais leurs effets n'auront un véritable impact qu'à un niveau de moyens et d'interventions qui dépasseront les quelques dizaines de privilégiés actuellement ciblés ;
- aider à reconstruire, quand cela est possible, les réseaux de professionnalisation des unités de production et de services artisanales. L'intervention de la section française d'Handicap International à Huambo est à ce propos tout à fait exemplaire dans la mesure où elle met en place des moyens de formation en alternance

qui s'appuient sur le savoir faire existant des artisans en activité. Si la guerre a déconstruit l'apprentissage traditionnel et les voies habituelles de transmission des compétences et de savoir faire, elle n'a pas totalement annihilé la capacité des réseaux de professionnels à redevenir des lieux de formation, à condition bien sûr que leurs membres puissent eux-mêmes bénéficier d'actions de qualifications adaptées à leurs besoins et de soutien à leur activité ;

- mettre l'offre de formation des centres publics et privés au diapason des métiers porteurs. Différents interlocuteurs ont dénoncé une offre de formation publique et privée insuffisante et souvent inadaptée. L'analyse comparative entre les cursus des centres de formation et les perspectives sectorielles de développement de l'emploi pour les années à venir met en lumière les investissements que l'INEFOP devra faire pour accompagner sinon anticiper les métiers des industries de transformation comme ceux du tourisme ou de l'agro-alimentaire.

L'ensemble de ces constatations souligne très clairement que l'élévation du niveau de compétences des actifs du secteur informel, bien qu'ils constituent la grande majorité des travailleurs angolais, ne constitue pas une priorité nationale. Pourtant, rien ne pourra véritablement évoluer sans que ces derniers dynamisent leurs propres activités et participent de manière efficace à la phase de reconstruction du pays.

6.3.2 Valoriser les acteurs et les innovations du secteur informel

Bien que toute enquête terrain soit partielle et ne puisse rendre compte que d'une appréhension très partielle de la réalité, les différentes interviews menées ont mis en exergue un triple constat : le manque de reconnaissance des capacités de créativité et de dynamisme du secteur informel, la faiblesse du soutien apporté à l'organisation de ses acteurs et, enfin, l'absence d'une valorisation et diffusion des innovations les plus fécondes de formation et d'insertion professionnelles.

Reconnaître les potentialités du secteur

Les réformes en prévision en l'Ethiopie comme celles à l'œuvre au Bénin montrent clairement que le secteur informel est capable d'évoluer de la phase de survie vers celle

de la croissance et du développement quand il est considéré pour ce qu'il est : un contributeur réel au marché de l'emploi et de la richesse nationale et donc un secteur dont le pays a intérêt à reconnaître et à soutenir la capacité d'évolution vers plus de dynamisme économique et social. Le problème du secteur informel angolais est qu'il souffre d'un positionnement ambigu de la part des pouvoirs publics qui le voient comme un secteur nécessaire socialement mais négligeable économiquement. Alors que dans les pays de l'Afrique de l'Ouest il constitue une source importante de la richesse nationale (jusqu'à 50 % du PIB), il est considéré en Angola comme une activité mineure face à une industrie extractive (pétrole et diamants) qui abonde largement le budget national et la balance des paiements. Cette situation de domination d'une économie basée sur les ressources naturelles et non sur une économie de production et de services fait que les capacités de créativité et de dynamismes des micro et petites entreprises sont ignorées, encore moins valorisées. Il n'existe aucun projet de reconnaissance des compétences acquises par les auto-employés ou les micro-entrepreneurs. Il n'existe pas non plus de projets d'identification des métiers spécifiques pratiqués à domicile, dans les marchés, dans les boutiques ou dans la rue⁷⁰. Il existe encore moins une stratégie de conception de parcours et d'itinéraires de formation orientés massivement vers un tel public. Il est pourtant certain que la stratégie de reconstruction en cours ne pourra pas se passer de la montée en compétences et dynamisme des deux-tiers des actifs du marché du travail angolais.

Appuyer et structurer l'organisation du secteur

Une des grandes découvertes de l'enquête a été la difficulté à identifier le rôle joué par la société civile angolaise. Contrairement aux autres pays qui ont des organisations professionnelles ou sectorielles fortement engagées dans les défenses des intérêts de leurs métiers et membres, l'Angola présente l'image d'un secteur informel structuré depuis l'extérieur :

- par l'action des promoteurs de microcrédits qui constituent des organisations associatives et coopératives autour de la définition collective des besoins de finance-

⁷⁰ Le programme gouvernemental de développement du commerce et des services (2007-2008) a inscrit récemment dans son plan d'action la création de boutiques pédagogiques en vue d'aider à la formalisation du commerce.

ment, de la responsabilité solidaire des remboursements et de la gestion démocratique des processus de décision des groupements ainsi constitués ;

- par les interventions des projets qui regroupent les artisans autour de la formation des handicapés ou les micro-entrepreneurs dans des formations communes à la création, à la gestion et au développement de leurs activités.

Selon le MAPESS, l'INEFOP serait en train de signer un partenariat, dans le domaine de la formation, avec l'Association des femmes de Luanda et une association du secteur de la construction, mais la visite de l'Institut n'a pas permis d'avoir des informations plus détaillées à ce sujet. Il existerait également, selon DW, une association des commerçants de marché qui bénéficie du soutien de l'ONG très présente sur les différents marchés urbains. Le temps imparti et surtout l'impossibilité à obtenir les contacts utiles n'ont pas permis, contrairement aux autres pays, de rencontrer des représentants de ces associations. Il n'en reste pas moins que l'Angola semble être dans une phase d'évolution où la société civile n'est pas encore en situation de responsabilité de son propre devenir et où les besoins de formation des actifs du secteur informel sont davantage définis par des intervenants et prestataires externes que par les quelques associations ou organisations qui commencent à les rassembler.

Structurer et diffuser les expériences réussies

Il existe des expériences d'intervention dans le domaine de la formation en secteur informel qui semblent atteindre des résultats tout à fait notables. La plus féconde d'entre elles semble être l'action de la Mission Dom Bosco dans le quartier pauvre de Sambizanga. Elle présente la particularité d'être une action globale qui soutient l'éducation des enfants afin de les amener jusqu'à la fin de la scolarité, accompagne le passage de ces enfants vers le secondaire général et professionnel et surtout favorise, à ce stade, des

cursus de formation qui sont de véritables parcours d'insertion réussie dans l'activité professionnelle et l'emploi. L'expérience présente par ailleurs l'avantage d'être une action de masse puisqu'elle concerne plusieurs milliers de jeunes et inscrit son action dans un suivi des jeunes dans leurs vies familiale et sociale. S'ajoutent à cette expérience la reconstitution de la filière professionnelle artisanale d'Handicap International, la mise en place d'une formation pratique à la comptabilité et à la gestion des micro-entrepreneurs d'AEP ou l'ingénierie pédagogique de formation en situation de travail réelle des horticulteurs d'Agrisud Angola.

Il est frappant, au regard de toutes ces expériences, de constater qu'il n'existe pas de lieu de rencontre et concertation entre tous les intervenants nationaux et internationaux dans le domaine de la formation en secteur informel angolais, qui permettrait d'informer sur les expériences innovantes en cours, de les analyser sous l'angle des finalité et des modes opératoires, de les évaluer en termes de résultats et d'impacts et surtout d'en déployer les éléments les plus réussis parmi les différents opérateurs du secteur. L'absence d'un tel lieu nuit tout à la fois à la valorisation des capacités d'intervention efficaces en milieu informel et à la création d'un véritable effet multiplicateur des bonnes pratiques de formation comme facteurs d'évolution sociale et économique des auto-employés et des micro-entrepreneurs vers une lutte plus efficace contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Il ressort de toutes ces observations et analyses que le secteur informel angolais semble de plus en plus ancré au cœur des préoccupations politiques et sociales des acteurs nationaux et internationaux sans pour autant susciter une dynamique commune d'action, de mobilisation et d'intervention concertée qui seule permettrait de libérer les initiatives d'évolution et les capacités de créativité dont le secteur informel est porteur.

Conclusion

L'Angola est un pays qui diffère de tous les autres enquêtés au cours de cette étude par les stigmates qu'il porte d'une guerre de presque trente ans. Son industrie, qui était plus importante que celle des autres pays africains avant l'indépendance et la guerre, a été démantelée. Ses voies de communication ont été coupées. Plus de 5000 écoles ont été détruites. Un quart de la population, soit l'équivalent de 4 millions de personnes, a été déplacé et plus de 500 000 d'entre elles se sont réfugiés dans les pays voisins avant de revenir dans le pays. Bon nombre de ces personnes ont quitté les zones rurales de combat et ont fui vers les villes où elles constituent la grande masse des actifs du secteur informel. Environ un million d'enfants sont devenus orphelins et un grand nombre de jeunes et de femmes seules ont accédé par nécessité à la fonction de chefs de famille. Les réseaux professionnels traditionnels ont été démantelés et en conséquence l'apprentissage traditionnel, source d'intégration à la fois sociale et professionnelle, a quasiment disparu.

Le pays est aujourd'hui un pays à la fois riche de ses industries extractives et en phase de reconstitution de son tissu industriel et social. Les pouvoirs publics ont pour tâche de reconstruire les industries de transformation et de service qui sont les vraies sources de la création d'emploi. Ils ont pour charge de combattre le chômage qui oscille, selon les interprétations des données, entre 30 % et 60 % et qui semble surtout toucher les femmes. Ils ont pour devoir d'in-

tégrer dans le marché du travail 280 000 ex-combattants dont plus de 80 000 d'handicapés. Ils ont pour obligation, enfin, de regarder en face la situation de l'économie informelle qui occupe les deux tiers de ses actifs et constitue pour la majorité des jeunes le premier lieu d'insertion dans le marché du travail.

Même s'il existe des velléités publiques de minorer le rôle joué par le secteur informel sous le prétexte que la phase de reconstruction procurera des emplois à tout le monde, les initiatives en cours de dynamisation du secteur montrent qu'il existe une volonté, partagée par beaucoup d'acteurs nationaux et internationaux, d'investir dans l'économie de la micro-activité et de la micro-entreprise afin d'aider le pays à lutter efficacement contre la pauvreté ambiante et contre la vulnérabilité des populations particulièrement fragiles. Certaines de ces initiatives vont au-delà de cette lutte contre l'exclusion économique et sociale et ont pour hypothèse que le passage du secteur informel d'une phase de survie à une phase de développement sera un des moteurs de la reconstruction du pays et l'aidera notamment à passer d'une économie des ressources captées par un petit nombre à une économie de production et des services réalisée et partagée par le plus grand nombre.

Mais toutes ces initiatives ne seront vraiment efficaces qu'à la condition d'être davantage coordonnées et synergiques et d'inciter les actifs du secteur informel à devenir les acteurs de leur propre changement.

Liste des sigles et abréviations

ACPEF	Apoio a Criação de Pequena Empresa Familiar Appui à la création de petites entreprises familiales
AEP	Angolan Enterprise Programme
AFD	Agence Française de Développement
AIA	Associação Industrial de Angola Association industrielle angolaise
CCIA	Câmara de Comércio e Indústria de Angola Chambre de commerce et d'industrie de l'Angola
CGSILA	Central Geral de Sindicatos Independentes e Livres de Angola Confédération générale des syndicats indépendants et libres de l'Angola
DFID	Department for International Development
DW	Development Workshop
ECP	Estratégia de Combate a Pobreza Stratégie de lutte contre la pauvreté
ETFP	Enseignement technique et formation professionnelle
FSP	Fonds de solidarité prioritaire
GTZ	Gesellschaft für technische Zusammenarbeit
HRD	Human Resources Development
IDH	Indicateur de développement humain
IDIA	Instituto de Desenvolvimento industrial de Angola Institut de développement industriel d'Angola
IDR	Inquérito sobre Despesas e Receitas Enquête sur les recettes et les dépenses
ILE's	Iniciativas Locais de Emprego Initiatives locales d'emplois
IMEL	Instituto Medio de Economica de Luanda Institut moyen d'économie de Luanda
IMIL	Instituto Medio Industrial de Luanda Institut moyen industriel de Luanda
INAFOP	Instituto Nacional de Formação Profissional Institut national de la formation professionnelle
INE	Instituto Nacional de Estatistica Institut national de statistique
INEFOP	Instituto Nacional de Emprego e Formação Profissional Institut national de l'emploi et de la formation professionnelle

IRSEM	Instituto de Reintegração Socio-profissional dos Ex-Militares Institut de réinsertion socioprofessionnelle des ex-militaires
MAPESS	Ministro da Administração Publica, Emprego e Segurança Social Ministère de l'Administration publique, de l'Emploi et de la sécurité sociale
MINARS	Ministério da Assistencia e Rinserçao Social Ministère de l'Assistance et de la Réintégration sociale
MINEFI	Ministère des Finances
MINSÁ	Ministerio de Salud Pública de Angola Ministère de la Santé publique de l'Angola
OCDE	Organisation de coopération et de développement économique
OIT	Organisation internationale du travail
ONG	Organisation non gouvernementale
PEDR	Programma de Desenvolvimento e Extensao Rural Programme de développement et d'extension rural
PIB	Produit intérieur brut
PPA	Parité pouvoir d'achat
PME/PMI	Petites et moyennes entreprises/petites et moyennes industries
PNUD	Programme des Nations unies pour le développement
PREP	Programme régional d'extension et de pérennisation
PRR	Programme de réhabilitation et de reconstruction
PSRP	Plan stratégique de réduction de la pauvreté
SIMA	Sindicato Independente dos Marítimos de Angola Syndicat indépendant des marins de l'Angola
SLP	Sustainable Livelihoods Project
UEMOA	Union économique et monétaire ouest-africaine
UNDP	United Nations Development Programme
UNESCO	United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization
UNICEF	The United Nations Children's Fund
UNITA	União Nacional para a Independência Total de Angola Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola
UNTA	União nacional dos trabalhadores angolanos Union nationale des travailleurs angolais
USAID	United States Agency for International Development

Bibliographie

AGRISUD Angola (2005), *Guia pratico para o combate aos inimigos das culturas horticolas.*

ANGOLA (2005), *Objectivos do desenvolvimento do Millénio.*

Cain, A. (2004), *Livelihoods and the informal economy in post-war Angola*, Monograph No 102.

CADTM (2004), *L'Angola pris au piège par ses appâts.*

De Lucchi E. (2005), *Children, not Soldiers. Routes to Rehabilitation in Angola*, University of London.

De Vletter F. (2002), *A promoção do Sector Micro-Empresarial Urbano em Angola.*

ILO (2002), *Resolution concerning DecentWwork and the Informal Economy. (90th session).*

INE (2003), *Classificação das Actividades Economicas de Angola.*

INE (1996), *Perfil da Pobreza em Angola.*

INE (2005), *Recenseamento de Empresas e Estabelecimentos-REMPE-2002.*

Instituto de Pesquisa Economica e Social (2006), *O impacto da economia informal na redução da exclusão e da pobreza nos PALOP e suas interacções com a protecção social*, Monografia de Angola.

MAPESS (2005), *Centros de Emprego e Centros de Formação Profissional Localização e Capacidade Nacional.*

MAPESS (2006), *Coloquio sobre o emprego em Angola : Perspectivas, Programas e Soluções.*

MAPESS (2006), *Estratégia para implementação da lei de bases do 1 emprego.*

MAPESS (2006), *Lei de bases do 1º emprego.*

MINARS (2005), *Workshops Tecnico National Sobre a Pessoa Portadora de Deficiencia.*

MINEFI-DREE/TRESOR (2004), *Le secteur du BTP en Angola.*

Monografia de Angola (2006), *O impacto da economia informal na reduçao de exclusao e da pobreza*

OCDE/BafD (2006), *Perspectives économiques en Afrique (2005/2006), Angola.*

PNUD (2004), *Draft country programme document for Angola (2005-2008).*

PNUD (2004), *Relatorio de desenvolvimento humano, Construindo uma paz social, Angola 2004.*

PNUD (2003), *Rapport mondial sur le développement humain*, Economica, Paris.

République d'Angola, ministère de l'Education, 47ème Session de la Conférence internationale de l'éducation (2004), *Rapport national.*

Robson P., Roque S. (2001), *Here in the city there is nothing left over for lending a hand.*

STATECO (2005), *Méthodes statistiques et économiques pour le développement et la transition*, N° 99.

TERRA (2005), *Urban, land reform in post-war Angola: research, advocacy and policy development.*

UNDP (United Nation Development Programme) () (2005), *Economic report on Angola in 2002-2004.*

USAID (2006), *Strategy Statement.*

USAID (2006), *Youth assessment in Angola.*

World Bank (2006), *Angola, Country Economic Memorandum, Oil, Broad-Based Growth and Equity.*